

La revue catholique des idées et des faits

UT SINI UNUM!

vendredi 25 juillet 1924

Sommaire :

Une mise au point
Économie nouvelle

et réorganisation corporative

Mussolini et l'Angleterre

Léon Debattay

Vicissitudes nouvelles

Cardinal Mercier

Fernand Deschamps

Norbert Wallez

Chan. Paul Halfants

Comte Perovsky

Les idées et les faits : L'Église grecque, Omer Englebert. — Les divergences dogmatiques entre Romains et Gréco-Slaves. — Fortunes américaines.

La Semaine

* La conférence « financière » de Londres ne va guère. Le système Dawes exige pour démarrer une « chiquenaude » de 800 millions de Marcs-or que, seuls, les financiers américains peuvent donner. Or ces Messieurs ne veulent marcher qu'à coup très sûr !

Comme M. Fourdain faisait de la prose sans le savoir, on fait à Londres de la politique en croyant (mais... le croit-on ?) ne faire que de la finance. Politique très inquiétante car elle consolide l'unité allemande, aidera l'Empire prussien à se relever et l'encouragera à ne rien réparer. Grâce à elle, l'Allemagne redeviendra bien vile, pour l'Europe, le grand danger qu'elle était en 1914.

* Ouverture à Amsterdam du Congrès Eucharistique International. Au milieu d'un monde qui se déchristianise pour se re-paganiser à grande allure, les belles manifestations de foi et d'amour que sont

ces Congrès font magnifiquement ressortir à quel point les catholiques sont profondément et intensément catholiques. Si l'Église perd en extension, elle gagne en profondeur.

* Les anticléricaux français ont enfin trouvé à qui parler ! Si les catholiques français avaient résisté (et résistaient...) comme les Alsaciens viennent de jurer solennellement à Strasbourg qu'ils résisteront, ils n'en seraient pas où ils en sont.

* Le Congrès du « Katholieke Vlaamsche Landsbond, » révèle une situation trop grave pour être traitée en quelques lignes. Nous y reviendrons, nos prévisions se réalisent. Le courant extrémiste l'emporte. Les chefs sont débordés par leurs troupes. Le nationalisme — la Flandre au-dessus de tout — gagne un peu plus chaque jour la jeunesse flamande.

Bruxelles : 81, rue de l'Abbaye.

(Tél. : 451.70 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT

D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

*Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.*

PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

SYSTÈMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

Téléph. : 32194

PARQUETS TAPIS

USINE A VAPEUR

BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9
Rond Point de l'Avenue de Tervueren (Cinquanteenaire)

DEPOSE
POCKET
radio
BREVETE

Appareil à Galène
de Poche

en vente dans les princi-
paux magasins de la ville

GROS :

45, Rue des Riches Claires
BRUXELLES

G. VERAART ● ● ● ●

● ● ● ● **DÉCORATION**

:- PEINTURE DE BATIMENTS -:

25, PLACE VAN MEYEL ETTERBEEK
BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆ DE DÉCORATION INTÉRIEURE

LIBRAIRIE SAINT-LUC
MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.
26; rue de la Montagne, 26; BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM
LIVRES LITURGIQUES — ASCÉTISME
Grand choix de livres de prières et de chapelets
IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION
Typographie - Lithographie - Reliures

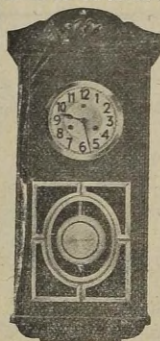
CARRELAGES

J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6
BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911



Horlogerie Centrale

MAISON FONDÉE EN 1894

3, rue de Flandre, BRUXELLES

MONTRES, PENDULES EN MARBRE
: : ET CUIVRE, RÉVEILS : :

Grand choix de régulateurs
à carillon « Westminster »

Atelier spécial pour réparations.
Travail soigné et garanti.

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL : Longue rue Neuve, 107-109, ANVERS

Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. — Compte à terme.
— Comptes de quinzaine. — Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts, etc., etc.

LE GLOBE. A. DE STAERCKE, 3, Avenue Louise, Bruxelles

VOYAGES DE NOCES, PARTICULIERS ET POUR GROUPES. — Organisation à forfait de 1^{er} ordre

: : AUTOS ET AUTOS CARS-SALONS : :
— CARROSSERIE UNIQUE —
pour mariages — cérémonies — excursions

HOTELS A LOURDES. — Retenez-les en nos
bureaux aux tarifs même des hôtels par le
GLOBE TICKET HOTEL : : : : :

A LA
VIERGE NOIRE
Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

Grand Cremant
du Château des Cheminières

Médailles d'Or, Grands Prix, etc. aux Expositions

Provenant des cépages sélectionnés des meilleurs crus
de Champagne cultivés dans le vignoble des Cheminières

Nouveau Prix-Courant

par suite de la baisse des Prix

La bouteille champenoise de 80 centilitres :
12 Bouteilles . . fr. fr. 82,75 rendu Jeumont
24 Demi-Bouteilles fr. fr. 98,60 » »
Caisse d'essai - 4 Bouteilles fr. fr. 27,75 » »
emballage compris.

(Demi-doux, demi-sec, Dry et Brut)

Seuls les simples droits de régie (0,14 fr. par bouteille), les frais de port, de douane, taxe de transmission belge sont à la charge du client.

S'adresser à M. Félix DOCHAIN, 245, Chaussée de Gilly,
à Couillet (Belgique);
soit à M. DOCHAIN-DEFER, Élysée Building, 56, Rue du
Faubourg St-Honoré, Paris;
ou 4, Rue d'Aguesseau, Paris.

NE PARTEZ PAS
EN VOYAGE
SANS UN
KODAK



DEMANDEZ NOTRE
CATALOGUE GRATUIT ET RENSEIGNEMENTS

KODAK LTD, }
88, Rue Neuve,
à Bruxelles.
15, Place de Meir,
à Anvers.

LE PORTE PLUME A RÉSERVOIR

“SWAN”

INDISPENSABLE A CELUI
QUI ÉCRIT FRÉQUEMMENT

CHAQUE “SWAN” EST GARANTI
EN VENTE PARTOUT

Fabricants : **MABIE TODD & Co Ltd (Belgium) Société Anonyme**
8-10, rue Neuve, Bruxelles

QUI
S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

Franc. Vanderlinden

17, rue des Cultes, 17

BRUXELLES



COMPTOIR
D'OPTIQUE

FONDÉE EN 1885 **MAISON BLAISE** FONDÉE EN 1885

46 RUE DE LA PAIX 46
IXELLES-BRUXELLES

JUMELLES, BAROMÈTRES, LORNETTES EN OR, ARGENT ET ÉCAILLE
INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Outillage perfectionné pour le montage des Verres
LUNETTERIE FRANÇAISE ET AMÉRICAINE
EXÉCUTION RAPIDE ET SOignée DES ORDONNANCES DE MM. LES OCULISTES

MÊME MAISON EN FACE AU 49
HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE

Brasserie Léopold

Société Anonyme



LÉOPOLD

Adresse : Rue Vautier - Bruxelles

Téléphone : 302,69 & 302,75

Télégramme : Brapold, Bruxelles

Gare : Bruxelles, Q.-L.

Compte chèque postal : 17117.

Nos déclarations au fisc des matières premières employées

1913	████████████████████	760.115 kilogs
1914/18	■ Période de guerre, affaires quasi nulles, pas de fournitures aux boches.	
1919	████████████████████	371.750 kilogs
1920	████████████████████	767.025 kilogs
1921	████████████████████	1.109.450 kilogs
1922	████████████████████	1.635.930 kilogs
1923	████████████████████	2.226.030 kilogs

Chiffres éloquents } dus à nos Bières de } Qualité fine
Accroissement considérable } Forte densité

MALTS FINS HOUBLONS FINS

Toute cette augmentation est due à une très forte demande de :

NOS BIÈRES FINES

STOUT LEOPOLD

Densité 7°5

LIBERATOR LEOPOLD

(Munich) Densité 6°2

BOCK LEOPOLD

(Pâle) Densité 5°2

La concurrence par la qualité

Une mise au point

24 juillet 1924.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Il me revient qu'en divers milieux la conscience de généreux patriotes s'est émue de mon intervention dans l'« Affaire Coppée » et se laisse inquiéter par des commentaires tendancieux de journaux qui ont mutilé ou dénaturé ma lettre aux avocats qui plaidaient pour ou contre l'accusé.

Il me semble que je dois à mes amis, et même à mes adversaires, un mot d'explication.

Voulez-vous l'accepter dans votre Revue ? Avant tout, ayez la bonté d'insérer ici ma lettre dans son intégralité.

Malines, 18 juillet 1924.

Monsieur l'Avocat,

Au cours de votre plaidoirie, vous avez rappelé l'opposition que j'ai faite pendant la guerre, à l'enlèvement de nos cloches et, si le compte rendu, dont j'ai eu connaissance, était fidèle, vous devez avoir reproché à Monsieur le Baron Coppée de n'avoir pas refusé à l'occupant, avec la même intransigeance, les produits de ses usines.

Je crains que cette assimilation des cloches à des produits industriels n'ait faussé la réalité et n'ait pour effet, contrairement à votre intention, de nuire à un accusé.

Soucieux de l'équité, et désireux de la pratiquer envers tout le monde sans distinction de personnes, je demande à pouvoir redresser votre interprétation de ma pensée et l'application erronée que vous en avez faite.

Les cloches sont, pour nous, des objets sacrés, qui ne peuvent servir ni à des buts de guerre, ni à une destination profane quelconque, en temps de paix. Aucun produit industriel ou commercial ne présente le même caractère.

Assurément, du point de vue religieux, je n'entendais pas séparer, dans mes protestations contre les tracasseries de l'ennemi, le point de vue patriotique auquel j'ai voulu être indéfectivement fidèle.

L'ennemi qui menaçait nos cloches, réquisitionnait tous les cuivres. Ici aussi, je me suis montré intransigeant. J'ai toujours été d'avis qu'il ne fallait fournir à l'occupant aucun cuivre, parce qu'il les réquisitionnait avec l'intention évidente de les utiliser pour la fabrication d'obus meurtriers pour nos soldats et pour nos alliés.

Mais la loyauté m'oblige à ajouter tout de suite, que mon sentiment à cet égard n'était pas celui de tout le monde.

D'excellents patriotes estimaient plus habile de « faire la part du feu », c'est-à-dire de porter à l'occupant une part de leurs cuivres, avec l'espoir de leur en dérober une autre. Moyennant une concession faite sous la contrainte, ils sauvegardaient mieux, pensaient-ils, nos intérêts patriotiques, attendu que, moyennant cette concession, l'ennemi emporterait, somme toute, de chez nous une quantité moindre de matériel de guerre.

Cette thèse m'a paru défendable ; il ne m'est jamais venu à la pensée de condamner ceux qui la mettaient en pratique ; je l'ai même, plus d'une fois, postivement approuvée chez ceux qui me soumettaient leurs doutes de conscience.

J'ai agi de même à propos du travail de nos ouvriers. J'ai admiré, exalté autant et plus que personne, nos ouvriers qui ont poussé l'héroïsme jusqu'à se laisser déporter plutôt que de livrer leur main-d'œuvre à l'ennemi. Mais j'ai approuvé positivement tels ou tels industriels ou commerçants qui, pour donner du travail à leurs ouvriers, s'exposaient à devoir fournir à l'occupant une part proportionnelle de leurs produits. J'ajoute que je n'ai jamais osé jeter la pierre à une autre catégorie d'ouvriers qui, pour donner du pain à leur femme et à leurs enfants, aidaient de leurs bras l'ennemi dans les arsenaux de Malines et de Louvain.

Il est bon, il est beau d'admirer l'héroïsme : nul n'a le droit de l'ériger en loi.

Les problèmes de conscience qui se posaient pendant la guerre étaient souvent très complexes. Ils comportaient, en bien des cas, des solutions diverses, même opposées, qui, les unes et les autres, pouvaient se justifier.

Il faut n'avoir pas connu l'état d'âme si souvent angoissé et angoissant des Belges, sous l'occupation, pour réclamer aujourd'hui de tous une ligne de conduite uniforme.

Je crois ne pas vous manquer d'égard en communiquant à vos confrères de la défense une copie de la présente lettre.

Agrez, je vous prie, Monsieur l'Avocat, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

† D. J. Card. MERCIER, Arch. de Malines.

Monsieur l'Avocat Thieffry, Bruxelles.

Cette lettre, pourquoi l'ai-je écrite ? Tout simplement sous l'empire d'un sentiment de justice.

J'avais lu dans le *X^{ème} Siècle* le compte rendu que voici de la plaidoirie de M^e Thieffry.

AU TOUR DE M^{me} THIEFFRY.

Vous venez d'entendre parler de la matérialité du fait, dit le second avocat de la partie civile, qui narre ensuite les débuts de l'instruction.

M. Thieffry relate l'attitude plus énergique que celle de l'accusé, de Mgr Mercier qui, au moment où les Allemands voulaient réquisitionner les cloches de nos églises, répondit par un « non possumus » patriotique ; l'accusé pouvait faire de même. L'accusé, en rallumant ses fours, savait que ses produits iraient aux Allemands, il n'aurait donc jamais dû rallumer ses fours.

Aussitôt, j'eus la crainte que le compliment à mon adresse n'atteignît par ricochet l'accusé auquel on faisait un grief (1) de n'avoir pas imité mon exemple, et je me dis que j'avais le devoir de faire remarquer à l'avocat son erreur.

J'eus le tort de ne pas obéir tout de suite à cette suggestion de ma conscience. Je me suis momentanément tranquilisé en pensant que la défense ne laisserait pas échapper l'occasion de relever que cloches et produits industriels ne sont pas susceptibles de comparaison. C'est seulement lorsque je m'aperçus que le jour du verdict approchait, que se réveilla en moi l'idée que j'avais à redresser une erreur préjudiciable, peut-être, à un accusé qui, jusqu'à preuve du contraire, devait être présumé innocent.

S'il plait à des journalistes d'insinuer et de penser que je suis capable d'avoir obéi à un mobila inférieur au souci de la justice, je me passerai, sans regret, de leur assentiment. L'estime n'a de prix que lorsqu'elle part d'âmes capables de comprendre l'honneur. Un passé de plus de cinquante ans de vie publique est là pour attester que je n'ai jamais flâté ni la fortune ni le pouvoir et que je ne suis le courtisan de personne.

Si j'ai eu un faible, c'est pour les faibles, à l'exemple de notre divin Sauveur qui accordait aux déshérités de ce monde le privilège de ses préférences. C'est ce qui m'a amené à prendre souvent parti pendant la guerre et tout récemment dans ma lettre, pour des ouvriers qui fabriquaient des produits commerciaux destinés à l'ennemi ; à déclarer même que je n'oserais jeter la pierre à ceux qui, pour donner du pain à leur femme et à leurs enfants, livrèrent à l'ennemi leur travail dans les arsenaux de Luttre, de Louvain, de Malines.

Au dessus de la tête de l'accusé, j'ai vu les milliers de Belges, de toute condition, dont le patriotisme allait être incriminé si je laissais dire que, pour échapper au blâme, à la condamnation il fallait avoir opposé à l'ennemi l'intransigeance radicale dont j'avais fait preuve pour sauver nos cloches.

J'invite avec confiance mes lecteurs, à relire intégralement ma lettre et à se demander, après lecture, si ma morale n'est pas celle du bon sens et d'un patriotisme calme, réfléchi.

Un de mes phrases prête à équivoque et c'est surtout pour en préciser le sens que je prends aujourd'hui la parole.

J'ai écrit, en conclusion de ma lettre : « Il est bon, il est beau d'admirer l'héroïsme : nul n'a le droit de l'ériger en loi. »

Détachées de leur contexte, ces deux lignes justifieraient ma pensée. Remettons-les dans leur cadre et leur signification s'éclaircira. Il y a des devoirs héroïques, et cependant impérieux, intransigeants, comme l'est de sa nature le devoir.

Il est du devoir du chrétien de subir le martyre plutôt que de trahir sa foi.

Il est du devoir du soldat d'affronter la mort plutôt que de désertir son poste de combat.

(1) Je croyais donc que ce grief avait été articulé ; je sais aujourd'hui que je faisais erreur. J'en exprime à M^e Thieffry mes tardifs mais sincères regrets.

Le chrétien qui brave le martyre, le soldat qui brave la mort sont des héros.

Je crois pouvoir me rendre le témoignage que pas un Belge n'a gloriifié plus chaudement que je ne l'ai fait, cet héroïsme de nos soldats.

Quand le *Peuple* ose écrire en grands caractères, en tête de son journal, que « selon Mgr Mercier les cloches étaient plus sacrées que la vie de nos soldats », le *Peuple* dit une insanité et commet une infamie.

Une insanité ! L'étourdi ne distingue pas entre une cloche et le bronze dont elle est faite, entre un lambeau d'étoffe et un drapeau.

Les clochers et les drapeaux sont les symboles, les unes, de la pensée religieuse, les autres, de la patrie, de l'honneur, de l'armée.

Supposé qu'une bande de communistes se ruent sur un cortège socialiste et arrache de mains du porte-drapeau la loque rouge qui symbolise pour ses adhérents l'idée socialiste. Est-ce que les « compagnons » qui ne se jetteraient pas en travers des agresseurs, ne seraient pas des lâches ? Est-ce à dire que la loque rouge vaille mieux que la vie des ouvriers qui la sauvent ?

Le devoir exige donc parfois l'héroïsme, jusqu'au martyre, jusqu'à la mort : c'est entendu.

Mais alors, le devoir est clair ; l'enjeu immédiat est d'une gravité suprême : il y va de la Foi, de l'existence de la patrie.

Dans la phrase finale de ma lettre, j'ai voulu dire qu'en bien des cas, dans la vie courante, ou bien, le devoir n'est pas lumineux, indiscutable, comme celui du soldat en face de l'ennemi, ou celui du chrétien en face du persécuteur ; ou bien, l'enjeu du devoir n'a pas la gravité des heures de guerre ou de persécution ; et alors, il y a des degrés quasi à l'infini dans la valeur objective de l'acte moral et dans la perception subjective de sa moralité.

Il y a des devoirs et il y a des conseils.

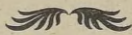
Il y a mille circonstances aggravantes ou atténuantes de la culpabilité. Bref, nombreux sont les cas plus ou moins complexes de conscience où l'homme peut être moral jusqu'à l'héroïsme, sans doute, mais où il n'est ni criminel ni condamnable si, en deça de l'héroïsme il s'acquitte de ce qui, en rigueur, est commandé par le strict devoir.

Dans ces cas, où l'héroïsme est mis en opposition avec le minimum du devoir, exigible de tous, ma conclusion reste vraie : il est bon, il est beau d'admirer l'héroïsme : nul n'a le droit de l'ériger en loi.

Au nom de l'équité, je demande à ceux qui ont mutilé ou mal traduit ma pensée, de vouloir bien publier ma lettre du 18 juillet et les considérations que je viens de présenter.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

† D. J. MERCIER, Arch. de Malines.



Économie nouvelle et réorganisation corporative (1)

La doctrine sociale catholique est donc une doctrine organique, et qui dit organisation dit en même temps restriction de la liberté, hiérarchie, inégalité. Cette doctrine s'oppose aux deux formes de l'individualisme précédemment décrits : l'individualisme libéral qui fait de la liberté illimitée un principe absolu ; l'individualisme démocratique qui repose sur le dogme de l'égalité. En fait, tous les catholiques sont loin d'adhérer à la conception organique de la société.

Nous vivons dans une atmosphère intellectuelle et sociale imprégnée d'individualisme. La conception individualiste de la vie s'insinue en nous par la presse, par les mœurs, par la pression des institutions politiques et économiques. La société moderne repose tout entière sur une base individualiste.

Aussi, beaucoup d'entre nous ont l'esprit meublé de systèmes d'idées incohérents. Des notions catholiques voisinent, et parfois même fusionnent, avec des notions qui leur sont radicalement opposées.

(1) Voir la *Revue Catholique* du 18 juillet.

De là, entre catholiques, des divisions qui ne se fondent pas seulement sur des oppositions d'intérêts (Flamands, Wallons ; patrons, ouvriers) mais sur des oppositions doctrinales.

On voit des catholiques également sincères, également fervents, se combattre passionnément à propos de questions politiques, sociales et même esthétiques (le romantisme).

Nous avons aujourd'hui un conflit de ce genre à propos de la démocratie.

Une partie de la jeunesse catholique, en France, en Suisse, en Italie, dans les républiques américaines, affirme avec ardeur les convictions anti-démocratiques.

Chez nous à Louvain, à Gand, à Liège, un peu partout dans les centres intellectuels ; dans les jeunes barreaux des grandes villes, il y a un nombre croissant de jeunes gens, qui se proclament volontiers réactionnaires. Vue du dehors, l'attitude de cette jeunesse peu nombreuse, mais militante, apparaît facilement sous un jour peu avantageux. Ils ont pour la politique électorale et surtout pour les politiciens, un mépris absolu, bien qu'ils manifestent eux-mêmes un goût très vif pour les études politiques. Ils sont anti-parlementaires, et adversaires du suffrage universel inorganisé. Ma plume se refuse à écrire les épithètes qu'ils décochent à des hommes comme Briand, Malvy, Caillaux, Cachin, Blum, Herriot, Lloyd George. Pour eux, ce sont des chefs de bande déchaînés à l'assaut du gouvernement.

Ils participent volontiers aux œuvres purement religieuses, aux cercles d'études fondés par l'A. C. J. B., mais ils se détournent des Jeunes Gardes et fuient les meetings politiques. Ils sont « nationalistes », admirent Mussolini et de Rivera.

Ils ont la raideur, l'intransigeance, l'outrance de langage que les jeunes gens de tous les pays, de tous les temps, de tous les partis ont toujours montrées dans la défense de leurs convictions.

Les adversaires, jeunes ou vieux, ont beaucoup moins de défauts apparents. Mais leur critique va très loin, car elle vise la doctrine et les intentions. Ils accusent ces jeunes gens de propager des théories païennes, de préconiser le primat de la force sur le droit, de prêcher le pouvoir absolu à l'intérieur et l'impérialisme brutal à l'extérieur. Ils leur reprochent de méconnaître gravement l'esprit de l'Évangile et la morale chrétienne. Notamment ils les soupçonnent de chercher à s'opposer à l'amélioration légitime du sort des ouvriers et de se faire contre les catholiques sociaux les soutiens avoués du capitalisme et de la ploutocratie.

Parfois de simples malentendus séparent les adversaires, malentendus difficiles à dissiper, parce que la discussion a été trop vive et les amours-propres trop froissés ; parce qu'on n'a pas pris la peine de définir les mots dont on se sert : nationalisme, impérialisme, démocratie.

Parfois les uns n'ont étudié qu'un aspect de la question, tandis que les autres ont observé l'autre aspect. C'est l'éternelle histoire du poteau qui est blanc d'un côté, noir de l'autre.

Mais souvent les oppositions sont plus profondes, car elles viennent de doctrines qui mettent en branle de fortes passions.

Dans le conflit qui divise les catholiques démocrates et ce petit clan d'antidémocrates auquel je faisais allusion, toutes ces causes jouent à la fois.

Le procès de la démocratie.

Je voudrais essayer d'apporter un peu de clarté dans le débat, sans me faire trop d'illusion sur les chances de réussite.

Qu'est-ce au juste que l'anti-démocratie, l'anti-parlementarisme de nos jeunes réactionnaires ? C'est là-dessus qu'il faudrait d'abord s'entendre. On verra après s'il faut le condamner sans appel ou le corriger et le compléter.

Vous me direz peut-être que je n'en sais rien et les mauvaises langues ajouteront qu'ils gens n'en savent rien eux-mêmes.

C'est une erreur et je suis convaincu que mes collègues de Louvain et d'ailleurs ne me démentiront pas si j'affirme qu'il n'y a rien de plus facile à connaître que la doctrine de ces jeunes gens.

Et cela pour la bonne raison qu'en économie politique ils suivent Valois et qu'en politique ils sont les disciples de Maurras. Leur anti-démocratisme, ils l'ont puisé dans l'*Enquête sur la Monarchie*, dans *Kiel et Tanger*, dans le *dilemme de Marc Sangnier*, dans les maîtres livres de Maurras et dans ses articles quotidiens, comme ils ont puisé leur doctrine sociale dans les livres de Valois et dans ses chroniques hebdomadaires.

Leur anti-démocratisme, c'est tout simplement la lutte contre l'individualisme sous toutes ses formes, mais surtout sous sa forme politique.

Pour être tout à fait impartial, je vais résumer leurs théories d'après un adversaire acharné, mais intelligent et loyal (1) de l'*Action Française*.

« La grande plaie sociale d'aujourd'hui c'est l'individualisme, c'est-à-dire l'insurrection de l'individu contre l'espèce (Auguste Comte), la rébellion anarchique de la fantaisie individuelle contre les leçons de l'expérience des siècles.

Cette maladie s'attaque d'abord à la famille ; et au lieu de la famille unie, du couple indissoluble et vraiment un qui se prolonge dans les enfants, il ne reste que des étrangers qui se rencontrent par hasard et peuvent se séparer sans laisser de trace de leur éphémère association. Puis le fléau s'en prend aux autres institutions, à la société tout entière dont il coupe ou dissout en secret tous les liens...

Or quel est le régime qui apparaît comme le plus favorable au débordement sans frein de cet individualisme ? C'est précisément la démocratie. Si vous endiguez les bords d'un fleuve, vous pouvez circonscrire ses ravages en temps d'inondation. C'est ce que fait tout régime organisé par une hiérarchie d'institutions qui enserrant la volonté de l'individu, la canalisent, en préviennent ou en disciplinent les éclats. Mais la démocratie est essentiellement l'absence d'organisation. Elle ne fait qu'un avec le libéralisme, qui n'est lui-même qu'un autre nom de l'anarchie. Elle est le gouvernement du nombre et le nombre n'est qu'une collection brute d'individus. Au lieu de cette grande chose permanente qui s'appelle l'intérêt national (2) supérieure à tous les individus, capable de relier toutes les générations et de les faire une à la fois dans un grand idéal et dans une grande réalité qui les dépasse, vous n'avez qu'une collection d'intérêts particuliers éphémères, contingents, égoïstes, occupés seulement du présent, et incapables de faire aucun sacrifice à toute œuvre durable et collective. Voilà la doctrine du « misérable » Rousseau, et voilà la doctrine démocratique. Grâce au suffrage universel qui en est l'expression logique, le premier illettré venu est mis à même de dériver en posant dans l'urne un bulletin de présomptueux, de dupe ou de vendu, l'échafaudage de sagesse politique et de conservation sociale lentement élevé et fortifié par l'expérience des siècles.

... La forme la plus extrême, la plus logique de la démocratie, c'est le gouvernement direct, le gouvernement des masses, comme

il a été pratiqué dans l'antiquité grecque (1) et comme il l'est encore dans certains cantons suisses. Là seulement nous touchons terre : on ne peut descendre plus bas.

Mais il ne faut pas être dupes des mots. Même dans l'antiquité, même en Suisse, le gouvernement direct n'est pas réalisé, il ne peut pas l'être. Les foules sont incapables d'aucune initiative, d'aucune spontanéité ; elles sont toujours un jouet docile entre les mains d'individualités énergiques, de meneurs qui excellent à leur insuffler leurs appétits et leurs passions pour servir leur propre ambition. A plus forte raison le gouvernement direct n'est-il pas possible, dans de grands pays comme les nations modernes, fortement centralisées. Il faut donc que les électeurs se choisissent des représentants.

Et voici une permanente source d'anarchie et comme la concentration de la démocratie. Car il n'y a rien de plus offensant pour la raison, et de plus démoralisant dans son fonctionnement, que le principe mis en œuvre par la démocratie pour constituer son gouvernement : le choix des supérieurs par les inférieurs, l'élection. Cela est proprement un scandale. C'est en outre l'impossibilité d'en atténuer les effets. L'incompétence remonte des électeurs aux représentants, qui ne sont pas plus capables que leurs mandants de se prononcer sur tout ; et seraient-ils à même de le faire, auraient-ils toute la conscience, l'intelligence, la bonne volonté que vous voudrez bien leur prêter, ils ne peuvent mettre en œuvre ces belles qualités ; ils sont obligés de flatter, pour se faire réélire, les brutales passions de leurs électeurs ; et ceux-ci sont eux-mêmes passivement triturés par les engrenages des comités, les mastroquets de la machine.

Par suite, pas de politique suivie, pas d'organes représentant les intérêts généraux et permanents ; la démocratie est dans toute sa brutalité le règne de la force inculte et bornée.

Ce pâle résumé n'est pas inexact. Mais il est loin d'enfermer en ses maigres contours l'ampleur des démonstrations de Maurras et la richesse des applications qu'il en fait aux événements quotidiens. Tel quel, il suffit pour donner une idée de l'antidémocratisme d'une partie de notre jeunesse. Voilà la seule démocratie qu'ils combattent et au nom de quoi ? Mais tout simplement au nom d'une doctrine organique de la société qui, dans ses grandes lignes, n'est que la reproduction modernisée des théories de la Tour du Pin, de Vogelsang, de Ketteler, d'Albert de Mun, de Bonald et d'Adam Muller, de tous ceux que M. Defourny cite avec raison comme les « docteurs » de l'école sociale catholique.

Sur tous les points principaux de la physique politique, écrivait naguère un catholique (2), famille, commune, corporation, État, l'accord est parfait entre le théoricien de l'association catholique (La Tour du Pin) et le positiviste de l'Action française (Maurras).

De même qu'ils sont les adversaires de la démocratie dans l'État, ils sont les adversaires de la démocratie dans l'atelier.

Un journaliste français définissait en 1919 (bien à tort selon moi comme selon Valois) le syndicalisme chrétien comme un mouvement qui devait conduire les classes ouvrières à une sorte de collectivisme en quatre étapes.

« On peut apercevoir, écrivait-il, comme quatre étapes de cette ascension : la participation à la gestion intérieure du travail, la participation à la prospérité industrielle ou aux profits, la participation à la propriété partielle et, enfin, la participation à la propriété collective des instruments de travail ».

(1) Georges Guy-Grand.

(2) Ici le résumé est inexact, il aurait fallu ajouter l'intérêt de la famille, de l'Église, de la commune, des corporations de métier, des universités, de tous les grands corps permanents de l'État.

(1) A l'exclusion des esclaves, bien plus nombreux que les citoyens libres. La démocratie grecque était donc, en comparaison des nôtres, une sorte d'aristocratie.

(2) M. Vimal dans la *Revue de la Jeunesse catholique*, février 1904.

Cela, les néo-réactionnaires ne le veulent pas. Ils considèrent que si une pareille réforme pouvait se réaliser, si elle n'était pas radicalement contraire à la nature des choses, elle introduirait dans l'usine le parlementarisme, la lutte des partis, le triomphe des meneurs communistes et finalement le Soviet.

Ce qu'ils veulent, c'est la réorganisation corporative, telle que le Cardinal Mercier l'esquissait dans les termes magnifiques que M. Defourny a si opportunément rappelés.

Si nous voulons faire une contre-épreuve, nous pourrions juger de l'état d'âme de nos jeunes gens en recherchant sur quel nom un peu représentatif ils synthétisent les doctrines qu'ils détestent. Ce nom c'est celui de Marc Sangnier. Maurras et Marc Sangnier, voilà les deux drapeaux (1) qui s'affrontent (2).

FERNAND DESCHAMPS,
Professeur d'économie politique
et d'histoire des doctrines économiques.



Mussolini et l'Angleterre (3)

Dès qu'il se fut emparé du pouvoir, Mussolini proclama qu'il ferait une politique entreprenante, énergique, toujours soucieuse de la richesse, de la grandeur et de la gloire de sa patrie. « Nous ne renierons aucun des traités au bas desquels se trouve la signature de nos représentants, ajoutait-il, que ces traités nous soient favorables ou qu'ils nous soient défavorables. Mais les traités ne sont pas éternels. Ils ne sont pas irréparables. Ils sont des chapitres de l'Histoire. Ils ne sont pas son épilogue. C'est en essayant de les mettre à exécution qu'on juge le mieux de leur valeur. S'il se constatait alors qu'ils contiennent des stipulations absurdes, nous envisagerions la possibilité de nouvelles négociations » (4).

« Nous ne sommes pas des bellicistes. Nous aimons la paix. Mais cet amour de la paix ne nous entraînera pas à des renoncements de nos droits, à des sacrifices de nos intérêts importants. Nous ne nous engagerons pas à laisser inemployées nos ressources militaires. Il serait dangereux que nous nous désarmions ainsi devant les autres nations... Celles-ci ignorent encore trop la Nouvelle Italie, une Italie remarquable de vitalité, qui refuse de vivre en parasite de son passé et qui veut atteindre à de magnifiques destinées, par sa propre vigueur, par son travail, son martyre et sa passion » (5).

« Ce sera sans doute difficile. Mais je me fais de l'Histoire une idée romaine. Il ne faut jamais croire à l'irréparable... Rome ne crut jamais, elle, à l'irréparable. Elle n'y crut même pas après qu'elle eut perdu, dans la bataille de Cannes, l'élite de ses générations » (6).

L'activité diplomatique de Mussolini paraît être mêlée de quelque répugnance pour des accords stricts et durables de son pays avec d'autres pays.

« Je ne crains pas l'isolement, dit-il, car de deux choses l'une : ou l'Italie veut faire une politique autonome et alors elle doit prévoir des périodes plus ou moins longues d'isolement ; ou elle renonce

(1) Il est bien entendu que je me place ici au seul point de vue de la sociologie. Tous les catholiques déplorent l'agnosticisme de Maurras et ne font aucun cas de sa philosophie. De même ils reconnaissent volontiers la sincérité des sentiments religieux de Sangnier.

(2) La suite de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

(3) Tiré d'un ouvrage intitulé : *Mussolini*, qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Dewit, 53, rue Royale, Bruxelles. Nous avons tenu à ne nous exprimer qu'en témoin, laissant à d'autres le soin — et le plaisir — de juger une si importante et si difficile matière.

(4) Discours à la Chambre des Députés, le 16 novembre 1922. B. MUSSOLINI, *Un anno di governo fascista*, pp. 12 et 13.

(5) Discours au Sénat, le 27 novembre 1922. B. MUSSOLINI, *op. cit.*, pp. 44 et 45.

(6) Discours au Sénat, le 16 février 1923. *Ibid.*, p. 83.

à faire une politique autonome et se lie indissolublement à une autre puissance. » (Cris de l'auditoire : *Non ! non ! jamais !*) (1).

Le gouvernement fasciste se défie de la Société des Nations, non seulement parce qu'il veut garder entière, d'une façon générale, la liberté de ses mouvements en politique internationale, mais aussi parce que l'Assemblée de Genève lui paraît être trop inféodée à certains Etats.

« L'Italie, déclare Mussolini, ne peut pas mettre son prestige et ses intérêts moraux à la merci d'Etats ignares et lointains... L'organisation de la Société des Nations est telle que celle-ci est devenue un duo franco-anglais et que l'Italie se trouve vis-à-vis d'elle dans des conditions d'infériorité excessive. L'Angleterre y compte 236 fonctionnaires, la France 180, la Suisse 178, l'Italie 25. L'Angleterre, pour ses fonctionnaires, se fait payer plus qu'elle ne paye. L'Italie ne désire pas sortir de la Société des Nations, mais elle ne peut y rester dans les conditions d'infériorité où elle se trouve aujourd'hui. Dans mon entretien avec Sir Eric Drummond, j'ai dit tout cela et j'ai ajouté qu'il fallait établir un droit d'absolue égalité entre les trois nations qui ont fondé la Société » (2).

Un duo franco-anglais ! Mais, dans ce duo, qui donc domine ? Fait probablement sans précédent, le Traité de Versailles a désigné par son nom qui serait le premier secrétaire général de la Société des Nations : Sir Eric Drummond (3). Chacun des Dominions de l'Empire britannique, quoiqu'il n'ait pas de personnalité internationale, quoiqu'il n'ait pas de relations directes avec les autres Etats, quoiqu'il ne jouisse pas du droit de légation actif ou passif, a cependant une représentation et une voix à l'Assemblée de Genève ; de telle sorte qu'en y ajoutant l'Irlande, l'Empire britannique dispose en réalité de sept voix quand la Belgique ne dispose que d'une, ainsi que l'Italie et la France (4).

* * *

La plupart des hommes qui précéderont au gouvernement d'Italie le chef du fascisme, Cavour, G. Ianza, De Pretis, de Visconti-Venosta, Rudini, Zanardelli, Crispi, Giolitti, Sonnino, Schanzer, Facta, avaient cru que l'anglophilie était un de leurs devoirs.

L'avènement de Mussolini avait provoqué outre-Manche un vif mécontentement. Puis cette animosité s'était calmée.

En mai 1923, le Roi George et la Reine Marie avaient fait visite au Roi Victor-Emmanuel et à la Reine Hélène. Dans un toast, le souverain britannique avait évoqué la victoire de Vittorio Veneto. Les autorités et le peuple de la Péninsule en avaient été fort satisfaits. On semblait avoir oublié les injustices et les insolences de M. Lloyd George au Traité de Versailles. « Désormais, disait-on, les idées et les sentiments de la Grande-Bretagne et de l'Italie correspondent parfaitement. Ne tardons pas à chercher les meilleurs moyens d'une collaboration entre les deux pays. Aucun obstacle ne résistera à la

(1) Discours à cinq mille maires d'Italie à Rome, en la salle Costanzi, le 23 mars 1924.

(2) Discours au Sénat, le 16 novembre 1923. — Le 7 septembre 1923, un rédacteur du *Messageo* avait écrit : « Tout Italien sait que la Société des Nations est un syndicat d'intérêts anglo-saxons et la France cherche constamment un compromis pour sauver certaine de ses positions, où quelque autre grand pays, reconnu comme tel du fait qu'il paye une contribution de première classe, cherche et va à défendre son autonomie, et où les petits pays sont condamné au silence ou poussés à la bataille, sous l'effet de la terreur et de l'invincible poids du colosse qui les écrase. »

(3) Le secrétaire général adjoint, M. Avenol, est un Français, ainsi que le chef du Bureau International du Travail, M. A. Thomas.

(4) M. J. Barthélémy, professeur à la Faculté de Droit de Paris, signalé de quelle singulière façon plusieurs de ces délégations sont faites. « En 1922, le représentant le plus marquant de l'Afrique du Sud, c'était lord Robert Cecil, fils de Salisbury, Anglais d'Angleterre. Avait-il seulement jamais vu l'Afrique du Sud ? Son second était M. Gilbert Murray, professeur de grec à l'Université d'Oxford et Australien d'origine. Le vicomte Chelmsford et lord Hardinge anciens vice-rois des Indes, en avaient été successivement les premiers délégués. Ces parfaits gentlemen avaient-ils été choisis par les masses hindoues pour exprimer leurs aspirations et leurs vœux ? Le représentant de la Nouvelle-Zélande répétait à qui voulait l'entendre que quand il s'était dirigé vers ce lointain dominion, il ne s'en était jamais rapproché à moins de six mille milles. » Cf. *l'Echo de Paris* du 1. mars 1924.

bonne volonté italienne, et à la bonne volonté britannique liées par une communauté d'action indissoluble, et décidées à atteindre à tout prix l'objectif qu'elles visent. »

Le Cabinet de Londres crut se montrer généreux en offrant au Cabinet de Rome le Djubaland, territoire assez médiocre de l'Afrique Orientale, aux confins de la Somalie. . .

De violents incidents surgirent sur ces entrefaites entre l'Italie et la Grèce, à cause du massacre du général Tellini et de ses compagnons en Albanie. Les Britanniques prirent aussitôt parti pour la Grèce. Ils accusèrent Mussolini d'ambitions iniques et folles. Ils menacèrent même de bloquer, par leur flotte, les côtes d'Italie. « Cette menace de blocus n'impressionne ici personne, déclara le Duce. Rien ne me fera reculer ou accepter une compromission avec l'honneur national » (1).

Le 8 octobre 1923, M. Garvin publia dans l'*Observer* un article qui fut très remarqué : « La question de la Méditerranée, écrivait-il, est vitale pour la Grande-Bretagne et pour quatre de ses dominions : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique méridionale et les Indes. La Méditerranée doit fournir un libre passage à tous les peuples maritimes (2). Les Britanniques le soutiendront à tout prix et ils obtiendront qu'il en soit ainsi, sinon ils perdront leur puissance. . . Un vif amour unit la Grande-Bretagne et l'Italie. Il n'y a en cet amour aucun calcul. Il est le produit de l'affinité la plus sentimentale qui fut en Europe pendant des siècles. Mais, par la nature même des choses, une politique s'ensuit, une politique d'entente et d'entraide. . . M. Mussolini et le fascisme ont adhéré à une doctrine d'impérialisme italien, très hostile aux intérêts de la Grande-Bretagne en Méditerranée. Ils l'ont souvent proclamée. Ils ont commencé d'agir d'après elle. Cette activité-là doit être brisée. Les Italiens oublient les services immenses que la Grande-Bretagne leur a rendus. Ils oublient aussi les forces énormes que la Grande-Bretagne peut rassembler en trois mois si quelque nation la contraignait de prendre les armes. »

M. Garvin s'empressa de reconnaître ensuite que l'Italie doit désormais jouer un rôle considérable.

Le lendemain, *Il Popolo d'Italia*, qui passe pour être l'interprète le plus exact des idées de Mussolini, répliqua : « M. Garvin ne nous épouvante certes pas. Les sous-marins, les aéroplanes, les gaz asphyxiants ont incontestablement diminué la puissance du peuple qui revendique d'être le maître des mers. La Grande-Bretagne détient les clefs de la Méditerranée : Suez et Gibraltar. Si elle a l'intention de laisser cette mer ouverte, nous ne nous plaignons pas ; mais si elle prétend en faire une sorte de prison, pourquoi les Italiens ne gronderaient-ils pas ? »

Le 5 janvier 1924, Mussolini adressa au peuple britannique un message sur la profonde signification du triomphe fasciste.

Les publicistes d'Outre-Manche jugèrent que l'occasion était bonne d'établir de bons rapports entre leur pays et l'Italie. Ils crurent habile de proposer, une fois de plus, l'exécution des accords relatifs au Djubaland, mais lord Curzon s'exprima de leur signifier que le Cabinet de Londres n'y consentirait que si le Cabinet de Rome cédait à la Grèce les îles du Dodécannèse. Quels rapports pouvait-il y avoir entre la question du Djubaland et le problème du Dodécannèse ? Ces îles ont été prises par l'Italie à la Turquie en 1911. Et le Traité

de Lausanne stipule, dans son article 15, que la Turquie renonce en faveur de l'Italie à tous ses droits et titres sur les îles du Dodécannèse.

Les publicistes de la Péninsule ne manquèrent pas de juger sévèrement ces procédés. Et voici quel fut leur langage :

L'article 13 du Pacte de Londres, du 26 avril 1915, ditent-ils, stipule que si la France et la Grande-Bretagne augmentent leurs possessions coloniales d'Afrique aux dépens de l'Allemagne, ces deux puissances reconnaîtront à l'Italie le droit de demander une équitable compensation, principalement dans le règlement en sa faveur des questions concernant les frontières des colonies italiennes de l'Érythrée, la Somalie et la Libye, ainsi que des colonies voisines de la France et de la Grande-Bretagne. Le 6 mars 1924, le *Giornale d'Italia* reconnaissait que l'esprit de l'article 13 du Traité de Londres du 26 avril 1915 laissait à la discrétion et à la bonne volonté des nouveaux possesseurs, de déterminer la mesure dans laquelle ils doivent accorder des compensations à l'Italie. Il estimait que les mots « compensations équitables », inclus dans le Pacte de Londres, signifient des compensations correspondant aux acquisitions des deux puissances signalées. Or, si l'on examine les acquisitions de la Grande-Bretagne consécutives à la guerre, on s'aperçoit qu'elle a gagné considérablement. Elle a gagné, en Afrique, d'après le Colonial Office : 1° Tanganyika, 950.000 kilomètres carrés, 4.160.000 habitants ; 2° Afrique (sud-ouest), 835.000 kilomètres carrés, 83.000 habitants ; 3° Togo, 30.000 kilomètres carrés, 190.000 habitants ; 4° Cameroun, 91.000 kilomètres carrés, 315.000 habitants. Elle a gagné en Océanie : 1° Nouvelle-Guinée, 240.000 kilomètres carrés, 532.000 habitants ; 2° îles Samoa, 2.572 kilomètres carrés, 38.000 habitants ; 3° Nauru, 10 kilomètres carrés, 2.000 habitants.

En face de telles acquisitions, le *Giornale d'Italia* dressait le bilan de ce que l'Italie a demandé : à peine la vingt-deuxième partie des colonies allemandes qui furent attribuées à la Grande-Bretagne.

« Le Cabinet de Rome, concluait le *Giornale d'Italia*, a été des plus modérés dans sa demande. Or, le premier ministre britannique reproche à l'Italie d'avoir demandé la cession d'un territoire trois fois plus grand que la Belgique. Quant à la question du Dodécannèse, que le gouvernement britannique mettait en avant pour régler celle du Djubaland, faisant dépendre le règlement de l'affaire du Djubaland de l'évacuation par l'Italie du Dodécannèse, le *Giornale d'Italia* soulignait que l'article 8 du Traité de Londres reconnaît à l'Italie l'entière souveraineté sur les îles du Dodécannèse qu'elle occupe actuellement.

Pourquoi les Britanniques s'ingéniaient-ils de la sorte à éluder leurs engagements du Pacte de Londres (1915) et du Traité de Lausanne ? Parce qu'ils estimaient que la possession de Malte et de Chypre, même en y ajoutant l'utilisation éventuelle des Baléares et des îles appartenant à la Grèce, ne suffit pas pour garder la route de Gibraltar à Port-Saïd. C'est par la considération de leurs propres intérêts qu'ils se guident. Qu'est-ce donc qui empêcherait l'Italie de se déterminer par les mêmes critères ?

Sur ces entrefaites, le 22 janvier 1924, M. Mac Donald, chef des Travailleurs, succéda à M. Baldwin.

Il s'était, au cours d'une carrière déjà longue, proclamé l'adhérent fidèle et passionné d'une Internationale pacifiste et réconciliatrice de tous les peuples.

Allait-il agir vis-à-vis de l'Italie, autrement que le conservateur qui l'avait précédé ?

(A suivre.)

N. WALLEZ.



Prière à nos lecteurs de lire l'annonce de notre page 18 et de nous envoyer sans tarder leur souscription éventuelle, nos abonnés seront les premiers servis.



(1) Déclarations à M. J. Sauerwein, rédacteur du *Matin* de Paris, le 6 septembre 1923.

(2) « La Méditerranée est, de nouveau, du point de vue politique, le centre naval du monde. Le commerce britannique passant à travers cette mer, est six fois aussi considérable que celui d'aucune autre nation et forme les 65 pour cent du commerce total. » *Le Rappel* du 13 mars 1924. — Dans le *Sunday Times* du 23 mars 1924, M. Amery, qui fut premier lord de l'Amirauté dans le Cabinet Baldwin, démontrait que la Méditerranée est le centre même de toutes les communications maritimes sans lesquelles l'Empire britannique mourrait. C'est pourquoi l'Angleterre veut y dominer à tout prix. Quant au canal de Suez, un traité international prescrit qu'il sera neutre, mais M. Amery, énumérant les trois clefs indispensables à l'amirauté britannique, place Suez au même rang que Gibraltar et Singapour. La Mer rouge est située entre le Soudan, que les Égyptiens revendiquent, et le Hedjaz du fameux roi Hussein. Il faut donc que le Cabinet de Londres veille attentivement sur elle. Reste l'Océan Indien. Autour de lui, s'étendent, sur un grand demi-cercle, du Cap à Dunedin, près des trois quarts du territoire qui constitue l'Empire britannique, avec plus des trois quarts de la population que l'Empire contient. A travers cet océan, passe un trafic britannique qui représente, chaque année, environ un milliard de livres sterling. »

Léon Debatty

Mon vieil ami, M. Léon Debatty, fondateur-directeur de la *Revue Sincère*, me cite souvent dans ses écrits et m'a même dédié l'un de ses ouvrages. Je ne veux pas qu'il me soupçonne d'ingratitude, et je mets son nom en tête d'un article que je voudrais débordant de reconnaissance.

Qu'on me permette un peu de réclame pour la *Revue Sincère*, trop méprisée du public. Il est vraiment regrettable de voir l'humanité si portée au mensonge et si désireuse d'être trompée! Elle se jette en masse compacte sur des périodiques dont le titre n'offre aucune garantie de sincérité, et elle dédaigne la seule revue au monde qui affirme sur sa couverture qu'elle ne ment pas. La *Revue des Deux Mondes* a, paraît-il, vingt mille abonnés, et l'on m'assure que la *Revue Sincère* n'atteint pas à la moitié de ce chiffre! Hélas! il est prouvé une fois de plus que le monde ne veut pas de la vérité!

M. Debatty fait cependant de louables efforts pour attirer l'attention sur sa revue. Il évite le plus possible d'y exposer des idées, d'y discuter des théories. Il sait que les esprits en Belgique ne s'intéressent guère aux spéculations philosophiques : la littérature proprement dite elle-même les captive moins que les personnalités. Très opportunément, il s'attaque aux littérateurs qui ont réussi, aux réputations bien assises et qu'il juge usurpées : l'on voit tout de suite combien la revue en devient vivante, et presque aussi intéressante qu'un journal politique. Il n'y manque que des caricatures, mais le texte est tellement suggestif qu'avec un peu d'imagination, le lecteur y supplée aisément. Suggestif et abondant, M. Debatty est d'une fécondité satirique incroyable. A propos du roman *Les deux Hommes*, de M. Henri Davignon, il y a, dans sa revue, seize pages pleines d'esprit en prose et en vers. Cela se termine par une série d'épigrammes délicieuses. Depuis Voltaire, on n'avait plus rien lu de pareil. Mais vous ne me croirez pas, si je ne donne l'un ou l'autre échantillon.

Voici le premier. C'est intitulé :

RÉCLAME :

*Chez Davignon, au plus bas prix l'on vend
Idéal et bondieuseries,
Trémolos et confiseries...*

— *Si tu m'en crois, public, conserve ton argent.*

Ce ne sont que quatre vers, mais il y a là-dessous tout un monde. Le début est ravissant : il a quelque chose de brusqué qui, du premier coup, vous jette en plein sujet. *Chez Davignon...* Il semble que cela ne soit rien, et ce sont de ces sortes de choses qui ne se peuvent payer. Le poète aurait pu dire : *Chez Plon, au plus bas prix...*, mais ce Plon eût été plat, tandis que le rapprochement entre *Davignon* et *au plus bas prix* est admirable.

Mais avez-vous remarqué la suite ? *L'on vend*, quoi ? Un satirique ordinaire aurait dit : *L'on vend des romans mal conçus, ou mal rédigés*, mais tout ce qu'écrit M. Debatty a un air plus cavalier ; cela ne sent point le pédant. Quatre mots lui suffisent pour évoquer tout un bazar : *idéal et bondieuseries, trémolos et confiseries*. Ah ! c'est du dernier piquant ! Je ne sais si vous en saisissez bien la finesse. Je parlais de bazar, mais où est le bazar où l'on vend de l'idéal et des trémolos ? C'est une métaphore d'une jolie hardiesse, et qui passe cependant comme une

lettre à la poste, les bondieuseries poussant l'idéal, et les confiseries poussant les trémolos, et tout cela fait un ensemble harmonieux : on se sent, à ces vers, jusques au fond de l'âme, couler je ne sais quoi qui fait que l'on se pâme.

Puis, quelques points de suspension, qui arrivent à leur place pour nous donner le loisir d'admirer. Après cela, un virage brusque :

— *Si tu m'en crois, public, conserve ton argent.*

On s'attendait à tout autre chose : la conclusion naturelle, après cet étalage de marchandises, était : « Achète, public ». Mais le poète a de ces tours imprévus qui laissent le lecteur ébahi : *conserve ton argent*. Ce *conserve ton argent* vaut un long poème. Il est d'ailleurs admirablement amené par le *Si tu m'en crois, public*. A la rigueur, on pourrait juger inutile le *si tu m'en crois*, puisque c'est la *Revue Sincère* qui parle ; mais ce *si tu m'en crois* a quelque chose d'ironique et d'insinuant, qui me paraît être le fin du fin. Ah ! Monsieur Debatty, quand vous avez fait ce *si tu m'en crois*, songiez-vous bien vous-même à tout ce qu'il nous dit, et pensiez-vous alors y mettre tant d'esprit ? Mais tout cela vous vient naturellement, et sans étude.

Le deuxième quatrain est de la même verve, et je ne sais auquel des deux donner la préférence :

INVOCATION :

*Notre-Dame de Bonne Odeur,
Qui recrépissez les ménages,
Si vous radoubiez, d'un fort replâtrage,
LES DEUX HOMMES et leur auteur ?...*

Oui, c'est dit, je préfère celui-ci : il est pieux et délicat, et les points de suspension arrivent tout à la fin, ouvrant une perspective à l'infini ...

Voilà ce qu'on appelle du grand style et de la littérature. Il y en a ainsi à foison dans un seul numéro.

Et l'on peut jouir de cela toute l'année durant, l'un mois après l'autre (excepté pendant les vacances, quel dommage !) si l'on s'abonne à la *Revue Sincère*, 20 francs par an au plus bas prix. Mais donnez le plus haut : 50 francs, édition de luxe, si vous en avez les moyens. Heureux les mécènes, qui peuvent se payer les exemplaires sur beau papier : comme le texte doit leur paraître plus spirituel encore !

* * *

Il faut que je rende un autre petit service à M. Debatty, à qui je veux beaucoup de bien. Nous sommes de bons amis depuis longtemps, et il me garde une vive reconnaissance pour le peu que j'ai fait pour lui pendant la guerre. Aussi, quand je vois qu'il est berné par un loustic, qui le renseigne de travers sur mon cours de littérature, cela me chagrine pour lui. On lui a dit que, le 5 juin dernier, j'ai chaudement recommandé à mes élèves le dernier livre de M. Henri Davignon, « grand catholique, grand Belge, grand romancier ». On vous a fait grimper à l'arbre, mon cher ami ; je n'ai pas parlé de M. Davignon, pour le bon motif que, cette année, je n'ai pas dépassé l'histoire du dix-septième siècle, et d'ailleurs, le 5 juin, il n'y a pas eu cours de littérature. Vous êtes sincère, personne n'en doute, vous êtes incapable d'inventer. Méfiez-vous de votre service d'espionnage. Pour être sincère, il n'est pas nécessaire d'être candide.

Heureusement, cette fois-ci, il n'y a rien de grave et, ma foi, si l'année prochaine j'arrive à parler des auteurs belges

du vingtième siècle, je pourrai, sans trop me tromper, dire de M. Henri Davignon et de M. Léon Debatty, qu'ils sont grands catholiques, grands Belges et grands littérateurs. J'y mettrai un peu d'emballlement, bien compréhensible, car vous êtes des nôtres.

Félicitons-nous que vous ayez été induit en erreur au sujet de ce qui se passe à l'Institut Saint-Louis, puisque cela nous vaut un aimable petit poème, que j'aurais, croyez-vous, trouvé dans mon courrier, toujours ce 5 juin, mais que je lis un peu tardivement, suivi de votre signature, dans la même *Revue Sincère*; je n'ai plus assez de place pour le citer en entier; rappelons-en du moins le charmant refrain :

*C'est le mois de Marie,
C'est le mois le plus beau.
A la Vierge chérie
Henri fait un cadeau.*

Que c'est joli, et chantant ! Fîtes-vous jamais plus beau ? Quelle simplicité ! Quelle candeur, tout à fait à sa place ici ! Il faut que je signale cela à mon cours de littérature.

En attendant — car nous sommes en vacances — je colporte cela partout pour le faire admirer. J'ai voulu le montrer au Comte Henry Carton de Wiart; vous voyez que j'ai de belles relations, tout comme vous, qui avez la Comtesse van den Steen parmi vos collaboratrices. Vous devez connaître M. Carton de Wiart, grand catholique, grand Belge et grand romancier. Eh bien ! il m'a étonné. Il n'a pas l'air de vous priser. Je me demande pourquoi; quel mal auriez-vous pu lui faire ? Si vous aviez vu sa moue dédaigneuse pour votre piécette ! Il a même prétendu que les trois premiers vers étaient un pur plagiat. Il croit les avoir lus, à l'âge de six ans (quelle mémoire !), dans son premier livre de prières. N'ayez pas peur, le livre est perdu, on ne le retrouvera probablement jamais !

Vous pensez bien que je vous ai défendu comme j'ai pu. Voyant qu'il y tenait *mordicus*, j'ai changé mes batteries, et lui ai répondu : « Après tout, supposons M. Debatty plagiaire, la belle affaire ! N'a-t-on pas dit la même chose de Molière, de Corneille, d'Anatole France ? »

L'ai-je convaincu ? Je ne sais. Vous n'ignorez pas que ces hommes de lettres sont très méticuleux sur la question de propriété littéraire et, quand ils ont écrit deux lignes, ils croient que plus personne ne peut y toucher après eux.

Il est vrai qu'il y en a qui vont un peu fort. Comment trouvez-vous cet Emile Henriot, qui vient de publier *Aricio Brun ou les Vertus bourgeoises*, prenant ainsi à Carton de Wiart le titre même de son plus beau roman ? Il en faut, du toupet, pour emprunter à une œuvre aussi connue et dont tout le monde admire l'originalité.

Entre nous soit dit, moi j'y vais plus discrètement. Ainsi, j'ai encadré, dans les phrases d'un article qui paraît aujourd'hui, sans citer mes sources, des vers entiers et de la prose d'un auteur peu connu du dix-septième siècle, un certain Jean-Baptiste Poquelin. Eh bien, j'en suis sûr, les uns me diront : « Votre style est en progrès » ; les autres, les rares lettrés qui auront reconnu le vieux texte, me féliciteront : « L'heureuse réminiscence ! »

En tout cas, mon cher Debatty, soyez sur vos gardes. On épluche tous vos écrits. On fait des recherches dans les bibliothèques. Il y a de vos phrases dont on a retrouvé tous les mots dans le dictionnaire Larousse, et on les recopie en deux colonnes : l'une pour votre texte, l'autre pour vos sources.

Faut-il être sot de perdre son temps à cela ! Ne vaut-il pas mieux, comme vous et moi, faire de la belle littérature, qui élève les âmes en éclairant les intelligences et en excitant aux généreux enthousiasmes ?

Laissons à leurs chipoteries les décroisseurs de la littérature et, si c'est possible, soyons grands catholiques, grands Belges et grand critiques !

Chan. PAUL HALFLANTS.



Vicissitudes nouvelles

Il y a quelques semaines, un certain « archevêque Nicolas », nommé par le Synode de Moscou (issu du Concile de mai 1923, lequel déposa le Patriarche Tykhon) archevêque orthodoxe de San-Francisco, arrivait à Riga, en route pour les États-Unis. Un prêtre et un diacre avec leurs familles l'accompagnaient, et aussi apparemment sa petite fille âgée de cinq ans. L'origine exacte du prélat ne paraît pas encore bien établie. Il semble qu'il fût laïque il y a quelques années encore et qu'il eût porté le nom de Solovey, — un nom qui ne dit rien à personne. (On sait que les prélats ne sont généralement désignés en Russie que par leur prénom, du moins était-ce la règle autrefois.) Quoi qu'il en soit, aussitôt arrivé dans la capitale lettone, le prélat... « jetai bas le masque », allais-je écrire; mettons plutôt, pour ne choquer personne, « changeait son fusil d'épaule ». Il se déclarait nettement pour le patriarche Tykhon — que le Synode moscovite combat toujours avec acharnement; reprochait vivement au Synode son servilisme à l'égard d'un pouvoir tyrannique, athée et déchristianisateur et l'adjurait de faire pénitence et de défendre véritablement l'orthodoxie contre ses ennemis. On conçoit l'effet que cette épître a dû produire à Moscou.

Plus récemment l'archevêque en a envoyé une autre, tout aussi éloquente et dont certains passages respirent une sincérité qu'il répugne quelque peu de suspecter. Chose bizarre : le Synode de Moscou, dans la personne de son président, le métropolitain Evdokimé (d'Odessa), du métropolitain Benjamin (de Riasan [?]) et d'un troisième membre lui envoya à la date du 18 juin un télégramme dans lequel on l'informait que « se souvenant de son dévouement au Synode », et vu la situation particulière dans laquelle l'« archevêque de San-Francisco » s'était trouvé à Riga, le Synode n'attachait pas trop d'importance à sa première épître et l'engageait à partir le plus vite possible pour les États-Unis. En réponse à ce télégramme, l'archevêque Nicolas envoyait au Synode une seconde épître, et ne pouvant se procurer des visas ni pour les États-Unis (où sans doute on le soupçonne de crypto-bolchévisme), ni pour la France (dont le gouvernement tient évidemment à éviter tout simulacre de geste pouvant offusquer les Soviets), il s'arrangeait de façon à en obtenir pour l'Argentine et partait en attendant pour Berlin, où le correspondant du *Roulevard* de lui prendre une intéressante interview et où il a apparemment l'intention de faire des conférences publiques sur l'état actuel de l'Église russe et sur la mainmise odieuse qu'y exerce le G. P. U. (la ci-devant *Tchéka*).

Pour ce qui est des États-Unis, la situation de l'orthodoxie (dont les adhérents s'y chiffrent par centaines de mille) y est aussi singulièrement compliquée. D'un côté le Synode moscovite y a délégué un certain archevêque du nom de Kedrovsky, promu *ad hoc* au rang de métropolitain, lequel dans la pensée du Synode devait prendre la place du métropolitain Platon, qui est à la tête de l'Église orthodoxe russe aux États-Unis. Celui-ci refusa de céder la place à celui-là : ce n'était que naturel. Mais il y a plus. Dans le courant de février, les *Izvestia* de Moscou, organe « officiel », publiaient un *ukase* du Patriarche Tykhon démettant Mgr Platon de ses fonctions pour activité « contre-révolutionnaire ». Qu'était au juste cet *ukase* ? Représentait-il bien la volonté du Patriarche ? Mgr Tykhon l'avait-il signé contrairement et forcé ? Était-il tout bonnement apocryphe ?

Toutes les hypothèses sont permises. Il est admissible que décidé à faire la paix avec les Soviets, pour sauver ce qui peut encore l'être ;

décidé à pactiser provisoirement avec l'antéchrist rouge, pour justifier à sa manière le *non praevalerunt*, le patriarche ait sacrifié le prélat qui, protégé par les espaces du *herringpond*, personnifié dans la libre Amérique la résistance ecclésiastique à la tyrannie du Kremlin rouge. Mais il semble tout aussi possible d'admettre que le patriarche n'ait signé rien de pareil, ou qu'il n'ait signé que le couteau sur la gorge. Même sous l'Empire, la Russie était, d'après Stolypine, le pays des « possibilités illimitées ». Elle l'a certes prouvé depuis, et a sous ce rapport battu tous les records.

Quoi qu'il en soit, un quasi « concile » de l'Église russe aux États-Unis, tenu en avril à Détroit, a, en face de toutes ces incertitudes, décidé de rompre provisoirement avec Moscou et de s'ériger en Église autocéphale. Aucune foudre moscovite, qu'elles émanent d'un Synode, tremblant sous le joug féroce des ennemis de toute religion, ou même du patriarche, donc on ne sait en fin de compte rien de précis, ne sauraient donc atteindre désormais cette nouvelle entité ecclésiastique se suffisant à elle-même.

Le « métropolitain » Kedrotsky reste évidemment tout à fait en dehors de ces décisions. On l'ignore — avec raison — purement et simplement.

C'est de Kedrotsky que l'archevêque Nicolas devait relever en sa qualité d'archevêque de San-Francisco. Il déclare aujourd'hui ne vouloir connaître que Mgr Platon. Mais quelle attitude observer à son égard ? Il est permis à juste titre d'être perplexe.

Pour s'être fait nommer archevêque (1) par un Synode sous la coupe des Soviets, il faut avoir évidemment donné des garanties... Le métropolitain Evdokime parle du « dévouement » de l'archevêque au Synode... Enfin, avouons qu'au point de vue *intéret* l'archevêque, une fois en dehors du paradis communiste, avait de sérieuses raisons de changer de camp. Réfugié moi-même et connaissant la mentalité de mes compatriotes et compagnons d'infortune, je dirai que je conçois difficilement ce qu'un prêtre ou un évêque adversaire du Patriarcat et prosoviétique pourrait faire dans les milieux émigrés russes, tout au moins en Europe. D'autre part, ce n'est certes pas parmi les bolchéviks se trouvant à l'étranger que cet évêque ou ce prêtre trouvera beaucoup de recrues, ces bolchéviks ayant autre chose à faire et étant pour le moins indifférents aux questions religieuses. Il est vrai que ces considérations peuvent ne pas valoir pour l'Amérique.

Certains passages des deux épîtres de l'archevêque au Synode respirent, je l'ai dit, une sincérité qui impressionne ; et à les lire on se sent convaincu dans son for intérieur qu'ils correspondent à la réalité, à la hideuse réalité.

Que nous dit donc l'archevêque ?

Que l'organe suprême de l'Église russe (tout au moins antitykhonienne) est entièrement subordonné au gouvernement soviétique ; que tout évêque nouvellement consacré vient chercher ses directives au G.P.U. (Tché-Ka) ; que cinq personnages dictent leurs volontés à l'Église russe et au Synode, lequel n'est que « le valet du compagnon Touchkoff » (2) ; que c'est au « Laboratoire de la Loubianka », c'est-à-dire toujours au G.P.U. (Tché-Ka) que sont élaborées « avec un cynisme répugnant » les mesures destinées à combattre la contre-révolution dans l'Église.

« Les reliques vénérées des saints de Dieu sont profanées par les mains impures des bagnards, des pillards et des assassins », écrit l'archevêque, « et transportées dans les musées ; les saintes églises sont dévalisées et transformées en lieux de débauche dits clubs de la jeunesse communiste... ; les meilleurs évêques, pasteurs et laïques sont fusillés pour leur attachement à la sainte foi de leurs ancêtres. » Le effroi ne vous glace-t-il pas à la pensée de ce que deviendra l'Église du Christ, lorsque les générations nouvelles, aujourd'hui élevées dans l'athéisme, auront submergé tous les coins et recoins de l'immense Russie d'une avalanche d'incrédulité ? Pensez-vous sérieusement que cette plaie future vous aide à raffermir la foi orthodoxe que soi-disant vous défendez et que vous croyez maintenir ? Comment pouvez-vous conserver et raffermir en Russie la foi des ancêtres, alors qu'entouré de vous et sous vos yeux le pouvoir même contre cette foi une lutte infernale ? Espérez-vous véritablement qu'en recrutant aujourd'hui un nouveau clergé parmi les carriéristes, les ignares et les vauriens de tout genre, vous pouvez maintenir la religion chrétienne et éduquer la Russie dans l'esprit orthodoxe ?

(1) Mgr Nicolas paraît avoir été sacré évêque de Kachine (province de Tver) en 1919, de façon tout à fait régulière.

(2) V. *infra*.

Alors que dans toute la Russie ont été détruits et pillés écoles ecclésiastiques, séminaires et académies ; alors qu'on a enlevé à l'Église ses imprimeries, qu'on a entièrement supprimé les caractères d'imprimerie slaves et que les livres servant aux offices religieux doivent être copiés à la main ? » (1) Vous devez bien comprendre en fin de compte que des dizaines d'années se seront écoulées et que vous n'existeriez plus, comme n'existeront plus ces prélatés hautement cultivés et ces prêtres pourvus d'une éducation théologique que vous comptez prendre dans vos filets... Vous vous en irez *ad patres*, et eux aussi ; et qui donc les remplacera, puisque c'est non seulement de l'école, mais aussi de la famille qu'a été expulsé l'enseignement religieux ? La réponse est évidente : votre place sera prise par les Trotsky, les Galkine, les Smidovitch, les Krassikow, les Touchkoff (2) et autres propagandistes de l'athéisme qui tâchent de contaminer le monde entier.

« J'ai révélé au monde entier », dit encore l'archevêque, « le grand péché que j'avais commis en collaborant avec vous ; aujourd'hui c'est publiquement que je fais pénitence, que je me flagelle, que je souffre moralement. Et c'est avec patience que je m'attends à ce dernier coup, coup décisif, que très certainement vous pensez me porter en forçant par des menaces et des violences diverses le très saint Patriarcat à condamner ma façon d'agir. Mais je me console en pensant que personne ne croira à pareille démarche, ni moi non plus, qui connais la magnanimité et la miséricorde sans bornes de Sa Sainteté, même à votre égard, vous, ses persécuteurs et ses ennemis. »

Avouons-le : quelques-unes de ces phrases cinglantes portent un cachet de sincérité auquel le lecteur résiste difficilement. On se persuade en les lisant que l'archevêque dit vrai lorsqu'il affirme que s'il a quitté la Russie en affectant de servir le Synode et de s'y soumettre, ce n'était que parce qu'il n'avait pas d'autre moyen de partir pour l'étranger ; que d'autre part, en la quittant, il n'avait pour but que de révéler au monde l'état d'asservissement de l'Église russe et les turpitudes qui s'y commettent de par la mainmise sur cette Église de la Tché-ka actuellement rebaptisée G.P.U. (3).

Mais d'autre part on comprend bien les hésitations et les soupçons de certains : l'attitude d'hostilité à l'égard de l'archevêque Nicolas du chef de l'Église orthodoxe de Lettonie (4) ; les doutes que récemment encore exprimait dans une interview de la *Gazette Russe* de Paris, le métropolitain Euloge, chef de toutes les églises orthodoxes russes d'Occident.

Un transuge resté toujours nécessairement suspect... Au moment où j'écris, j'ai pourtant l'impression que l'archevêque de San-Francisco mérite confiance...

* * *

Dans sa seconde épître au Synode de Moscou, on trouve le passage suivant :

« Si jusqu'ici c'est sur votre tête que s'abattaient les malédictions du peuple orthodoxe, elles vont à présent s'abattre aussi sur celle de Grégoire VII de Tsargrad (Constantinople), qui, ne sachant pas que vous êtes les esclaves des cinq qui décomposent l'Église, s'est permis d'intervenir dans les affaires de l'Église russe. »

De quoi s'agit-il ?

De l'attitude pour le moins étrange du nouveau Patriarcat océanien Grégoire VII, lequel remplaçait il y a quelques mois sur le trône de St Jean Chrysostome, Méletios IV, le grand ami des anglicans.

(1) Ces mesures odieuses semblent être relativement récentes. On sait que les offices religieux russes (et aussi serbes et bulgares) se célèbrent en vieux-slavon. Une « réunion préconcordiaire » qui s'est tenue à Moscou, en mai, sous les auspices du Synode a, d'autre part, décidé de remplacer le vieux-slavon des offices par la langue vulgaire.

(2) Ces cinq individus sont ceux dont il était question un peu plus haut. Galkine est un prêtre défrôqué ; Smidovitch, un « haut dignitaire » bolchéviste, préposé aux affaires religieuses (1) ; Krassikow, un écrivain et propagandiste violemment antireligieux ; Touchkoff, le chef de la section secrète du G.P.U. qui a pour but de combattre la contre-révolution dans l'Église. Enfin, Trotsky est le fameux Trotsky (né Bronstein).

(3) Gosouardstvennoé politicheskoe oupravlénié = « direction politique d'État ».

(4) Mgr Jean Pomer, naguère archevêque de Penza (Russie Centrale), aujourd'hui archevêque de Riga et primat de Lettonie (Latvie).

Tout n'est pas encore tout à fait clair dans cette affaire. Certains journaux, se basant sur une interview de l'archimandrite Basile Dimopoulos, représentant à Moscou du patriarcat « œcuménique », interview prise par les *Izvestia*, ont annoncé dernièrement que Grégoire VII avait déposé Mgr Tykhon et pris nettement le parti du Synode moscovite contre le Patriarcat. Présentée sous cette forme, la nouvelle paraît inexacte. On ne voit guère en tous cas comment, sans la violation la plus flagrante de l'autocéphalie russe (1), Grégoire VII pouvait se permettre rien de pareil. Il n'en reste pas moins que son attitude est devenue nettement antitykhonienne, prosynodale... disons le mot : prosoviétiste.

La clé de ce changement d'attitude du patriarcat œcuménique, dont le chef, Mélétiós, proclamait, il y a moins de deux ans, Mgr Tykhon confesseur de la foi, git apparemment dans certaines circonstances qui s'attachent au triomphe de la « Turquie nouvelle ». Ayant « solutionné » la question arménienne par le massacre intégral, celle du Khalifat par l'expulsion d'Abdul-Medjid, celle des écoles catholiques par leur suppression — Kemal, dans sa fièvre de laïcisation et de turquisation, a voulu s'attaquer au Patriarcat « œcuménique ». Ayant eu vent de la chose les Soviets, auxquels, quelle que soit la haine qu'à juste titre on leur porte, on ne saurait refuser ni un sens aigu des réalités ni la très nette compréhension de leurs intérêts, — les Soviets, dis-je, ont fait marcher leur Synode.

Le 18 avril 1924, avait lieu à Moscou une séance du dit Synode. Y assistaient : le métropolitain Evdokime, président ; l'archevêque de Koursk, Innocent ; l'archevêque de Woronège, Pierre (2) ; l'évêque de Rybinsk, Sergius ; l'évêque de Dmitrow, George ; l'évêque de Wologda, Jean ; et le membre laïque du Synode, Alexandre-Ivanovitch Novikow, communiste et représentant du G.P.U. Et au cours de cette séance il était décidé ce qui suit : vu la situation faite à Grégoire VII par les Kémalistes, lui offrir l'hospitalité en Russie en lui faisant le choix entre Novorossiisk, Odessa, Kiev, Petrograd et Moscou et en prenant à la charge du Synode (ou du Gouvernement des Soviets) les frais d'entretien de Sa Sainteté et de sa suite ; ce à la condition toutefois que le Patriarcat Grégoire reconnût le Synode et toutes les décisions du Concile de 1923, y compris donc la déposition de Mgr Tykhon.

Ordre était en même temps donné à l'administration diocésaine de Krasnodar (ci-devant Ekaterinodar) d'organiser à l'intention de Grégoire VII une réception solennelle à Novorossiisk. Le Synode devait le rencontrer en grande pompe à deux cents kilomètres de Moscou, à Riasan (3).

Ces projets n'eurent pas à être exécutés, car un *modus vivendi* entre Kemal et Grégoire VII intervint, et ce dernier est resté à Constantinople. Mais il a suspendu *a divinis* deux prélats russes qui y étaient réfugiés, et dont l'un, Mgr Anastase, archevêque de Kischinev et de Hotin, jouit d'un très grand prestige parmi les émigrés. Il a défendu au clergé russe de Constantinople de réciter la prière pour Mgr Tykhon au canon de la messe, et de dire un mot contre les Soviets dans les sermons. Il semble qu'il ne reconnaisse ni le métropolitain Euloge, ni le Synode des évêques russes émigrés. Le métropolitain Germanos, que Mélétiós IV envoyait naguère à Londres pour gérer les églises grecques d'Europe occidentale, paraît négocier secrètement avec les Soviets, et une délégation de prélats grecs qui doit partir prochainement pour la Russie, si elle n'y est déjà, portera sans doute le dernier coup. L'Église russe émigrée a protesté dans deux documents, deux lettres pastorales, émanant l'une du métropolitain

Euloge, l'autre de Mgr Théophile, archevêque de Poltava et *locum tenens* du métropolitain Antoine, président du Synode épiscopal russe à l'étranger. Le ton de ces deux protestations est rien moins qu'âpre ; il est d'une modération qui est une preuve de plus des difficultés dans lesquelles se débat l'Orthodoxie russe, ballottée au gré des vents, trahie d'un côté sinon de deux, en butte à des attaques sans merci d'un troisième, ne rencontrant qu'écueils sur son chemin, en proie aux angoisses d'un lendemain gros d'incertitudes.

L'organe du « Conseil suprême monarchiste » russe paraissant à Berlin, y a mis moins de façons pour qualifier le rôle suspect joué par le Patriarcat « œcuménique ». « Judas » lisons-nous à son adresse dans le dernier numéro de cette feuille. Pour qui connaît les sentiments ultra-orthodoxes sans bornes des rédacteurs, cette évocation de l'Iscaïote à l'adresse du chef de l'« Église mère » en dit long...

* * *

L'Église russe prosoviétiste doit apparemment s'offrir sous peu une réédition du concile de l'an passé. En attendant, vient d'avoir lieu à Moscou une « assemblée préconciliaire » à laquelle soixante-quinze prélats assistaient, paraît-il ; cette assemblée a voté un ordre du jour protestant contre toute réconciliation avec le Patriarcat Tykhon et s'est livrée à des manifestations d'un loyalisme plutôt écoeurant à l'égard de quelques-uns des despotes qui font triompher en Russie la dictature du prolétariat.

Puisque je viens d'écrire le mot de « réconciliation », il convient d'en signaler une qui peut étonner à bon droit.

Dès 1919 l'archiprêtre Krasnitsky marchait à la tête de quelques soldats de l'armée rouge, un crucifix en main, contre l'armée Youdénitch, manifestant par là le zèle soviétophile qui l'enflammait. En mai 1922, il se rendait, accompagné de quelques autres mauvais prêtres, auprès de Mgr Tykhon pour obtenir que celui-ci se retirât des affaires. Bientôt après il se mettait à la tête du groupement dit « Église vivante », groupement antitykhonien, soviétophile et réformiste. En mai 1923, le Concile de Moscou l'acclamait archevêque de Petrograd et, sur son refus, lui décernait le titre de protopresbytre de toute la Russie. Aujourd'hui Krasnitsky — qui, par parenthèse, était jadis, paraît-il, un membre en vue de l'association ultra-réactionnaire dite *Union du Peuple Russe* — se réconcilie avec le patriarcat. Il a adressé à ce dernier une lettre dans laquelle il exprime sa contrition et demande l'absolution. La presse russe tant soviétique qu'étrangère a reproduit le texte de la requête du « protopresbytre », et celui (autographié) de la décision de Mgr Tykhon. Non seulement celui-ci a absous celui-là, mais il l'a admis à prendre part aux travaux préparatoires pour la convocation du concile que le Patriarcat Tykhon veut, paraît-il, convoquer lui aussi (1) ; encore qu'on ne voie pas bien comment, dans les conditions où se trouve aujourd'hui « la troisième Rome » (nom que des patriotes orgueilleux donnaient à Moscou au XVII^e siècle), il puisse être sérieusement question d'un Concile quelconque. Va pour l'Église rouge ; mais l'autre... Avouons aussi qu'il est permis — sans manquer à la vénération qui lui est due — de s'étonner de la mansuétude de Mgr Tykhon puisse-t-il ne pas avoir à la regretter ! Il est difficile, je crois, de ne pas y voir un indice de plus de l'état de découragement, de dépression, d'abattement, d'immense fatigue dans lequel l'ont jeté les souffrances de tout genre au milieu desquelles il se débat depuis tant d'années. Le chêne de naguère, celui qui, en janvier 1918 jetait, étant lui-même à Moscou, — donc dans la gueule, du lion — l'anathème aux despotes rouges, celui qui, en 1922, se dressait avec intrépidité contre le pillage des églises soi-disant au profit des affamés — ce chêne, dis-je, semble être devenu un frêle roseau...

Pourtant ne nous laissons pas tromper par les apparences. Ce roseau plie, pliera souvent peut-être ; il est toujours certaines concessions, certaines démarches que jamais ses actionnaires n'obtiendront de lui et auxquelles le vieillard que le destin accablable résistera toujours. J'en ai la complète assurance.

Jusqu'à preuve du contraire, je ne suis pas persuadé que la politique qu'il a suivie depuis juin 1923 n'ait pas été la bonne (relative-ment !). Elle ne provoque pas l'enthousiasme ; elle ne fait pas venir un cri d'admiration aux lèvres : d'accord. Elle n'en est pas moins susceptible d'être étayée par des arguments qui ne manquent pas de solidité.

(1) La majeure partie tout au moins du groupement Krasnitsky (« Église vivante ») paraît l'avoir suivi dans son acte de soumission. Des *Te Deum* d'actions de grâces ont même été célébrés à cette occasion dans différentes villes. Un peu prématurément, je crois...

(1) Dès la suppression du premier patriarcat russe (1580-1700) et l'institution du St-Synode par Pierre le Grand, les patriarches orthodoxes d'Orient avaient reconnu ce Synode comme leur « frère dans le Christ » et leur égal.

(2) Le journal *Dernières Nouvelles* de Paris, auquel j'emprunte ces renseignements, ajoute que trois de ces prélats, dont l'archevêque de Woronège, avaient été chassés par leurs « ouailles » de leurs diocèses, j'ignore d'où M. Igor Demidow (que je crois bien documenté) tire ces derniers renseignements, que je voudrais croire authentiques. Les dites « ouailles » sont manifestement incapables de sauver un prêtre ou un évêque dignes de ce titre de la mort, ou d'empêcher une église d'être odieusement profanée ; on est heureux de voir qu'un mouvement de dégoût à l'adresse d'un prélat qui leur semble particulièrement indigne leur échappe par-ci par-là. Sur les trois expulsés un au moins était marié (en vertu d'une des décisions du Concile de mai 1923) : *in*de probablement les *ivrae*.

(3) Un passage de la seconde épître de l'archevêque Nicolas au Synode confirme ces renseignements des *Dernières Nouvelles*.

Ces difficultés incroyables qui déchirent l'Église russe...

Mais non : c'est bien plutôt *des Églises russes* qu'il convient de parler. Car n'avons-nous pas : l'Église russe qui est représentée par le Synode de Moscou ?

L'Église russe qui reconnaît le Patriarcat pour chef ?

Divers autres groupements ne reconnaissant ni Patriarcat, ni Synode apparemment, tels que : « Église des travailleurs », « Église vieille-apostolique » ?

L'Église russe émigrée, l'Église de la dispersion, qui très vraisemblablement va suivre l'exemple de celle d'Amérique et se proclamer à son tour provisoirement autocéphale ?

Le tout sans compter ni les Églises purement nationales, telles que l'« Église nationale panukrainienne », ni les vieux-ritualistes — aussi très divisés — ni les multiples sectes qui pullulent en dehors de l'Orthodoxie.

Je disais donc que ces difficultés qui déchirent les Églises russes

ont de multiples causes. Mais parmi ces causes j'en distingue deux principales. La première est faite de certains traits du caractère national russe. La seconde a ses racines dans les brumes d'un très lointain passé. Il nous faut, pour y arriver, remonter de sept siècles et plus au delà de la « réforme » ecclésiastique de Pierre le Grand assujettissant définitivement l'Église à l'État, réforme dont je suis le dernier à nier du reste la très grande et peu bienfaisante importance. C'est dans le geste de S^r Wladimir allant chercher le christianisme à Byzance, qu'il convient, je crois, de voir la cause primordiale des malheurs actuels de l'Orthodoxie russe ; dans cette Byzance qui aujourd'hui attaque sournoisement dans le dos l'Église russe émigrée, « lâche » le patriarche Tykhon et, après une série de louches pourparlers, se prépare à signer sans rougir un pacte d'amitié avec le Kremlin bolchéviste et sa Tché-ka sanguinaire, par l'entremise du Synode terrorisé que préside Bydokime...

C^{te} PEROVSKY.

Les idées et les faits

L'Église grecque (1)

Seuls, les Occidentaux emploient cette dénomination d'Église grecque. Quand ils parlent de leur propre Église, les chrétiens d'Orient ne l'appellent jamais ainsi. Ils disent soit : « Église des Romains », rappelant ainsi le lieu de ses lointains débuts, soit plutôt : « Église orthodoxe », en mémoire de cette fête de l'orthodoxie établie dès l'année 843 à Constantinople, pour célébrer le triomphe des chrétiens orthodoxes sur les iconoclastes. Cette dernière dénomination sonne un peu mal dans la bouche de gens devenus eux aussi hérétiques, mais, dans son origine, elle était absolument dépourvue, à notre égard, de cet accent de provocation que nous lui connaissons aujourd'hui.

Pourtant, alors déjà, les rapports manquaient de cordialité entre Rome et Byzance. Au Concile de Constantinople, en 381, il avait été entendu que l'évêque de cette ville viendrait immédiatement après l'évêque de Rome dans l'ordre des préséances. Or, quand on exige avec tant d'opiniâtreté la seconde place, c'est qu'on tient énormément à la première. De plus, les empereurs byzantins, très portés à se mêler des affaires spirituelles, ne se soumettaient pas volontiers à ces évêques romains éloignés sur qui ils ne pouvaient peser comme ils auraient voulu. Et enfin, le peuple grec lui-même répugnait à estimer beaucoup les Occidentaux et il se regardait comme plus fait pour commander que pour obéir. Du seul côté grec, l'on voit que les causes de discorde ne manquaient déjà point. Et il y en avait aussi du côté des Romains. Tant y a que, de la mort de Constantin jusqu'à la fête de l'Orthodoxie en 843, sur une période de 506 ans, il y eut au total 248 années de rupture ouverte.

Mais, ce n'était pas encore la scission définitive. Pour cela, il faut attendre Photius (820-891), qui, lui, poussa résolument au schisme. Encore, Photius jouit-il imparfaitement de son œuvre. En 886, l'empereur Léon le philosophe l'envoya mourir en exil. Et les relations entre les deux Églises se rétablirent tant bien que mal jusqu'à ce que Michel Cérulaire rompit tout de bon avec Rome. Le 16 juillet 1054, les légats du Pape déposaient sur le maître-autel de Sainte-Sophie une bulle d'excommunication contre le patriarche et ses adeptes en révolte ; puis, secouant de leurs pieds la poussière de Constantinople, reprenaient le chemin de l'Occident. De son côté, Cérulaire excommunia le Pape et tous les chrétiens occidentaux à la fois.

Cette rupture fut un malheur religieux qui en amena beaucoup d'autres du même ordre. Toutes les Églises qui vivaient dans la dépendance hiérarchique ou dans le rayonnement spirituel de Byzance, l'imitèrent dans sa rébellion. Les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem suivirent l'exemple de leur collègue de Constantinople. L'Arménie qui, alors déjà, était schismatique, le devint, depuis cette époque, encore plus obstinément. La Bulgarie ne voulut plus entendre parler de Rome. Et l'immense Russie, surtout, qui tenait sa foi de l'Église grecque, suivit tout entière la hiérarchie byzantine dans sa révolte, contre l'autorité romaine.

Au point de vue politique, le schisme eut pour résultat d'affaiblir la barrière que les armées chrétiennes opposaient auparavant aux

invasions musulmanes. Tant à Byzance qu'à Rome, l'on comprit bien la nécessité de rester unis, assez tout au moins pour empêcher les Turcs d'être vainqueurs. Mais la désunion des cœurs empêcha de réaliser toute entente militaire un peu durable. Les Croisés semblaient réserver leurs meilleurs coups aux chrétiens orientaux, et ceux-ci ne se faisaient point faute de tirer dans le dos des occidentaux qui combattaient l'ennemi commun. Des patriarches orientaux allaient jusqu'à proclamer qu'ils préféraient la domination turque à l'obédience romaine. Cependant, plusieurs empereurs byzantins comme Alexis et Manuel Comnène se montrèrent parfois plus raisonnables et mieux disposés. Ils entrèrent en pourparlers avec les pontifes romains et cherchèrent avec eux le moyen de chasser les Turcs hors de la chrétienté. Mais, tantôt c'étaient les patriarches grecs, par esprit de chicane, tantôt les empereurs latins qui, par leurs ambitions et leurs soldats, faisaient échouer ces tentatives de rapprochement. Les petits Orientaux, aujourd'hui encore, paraît-il, apprennent à lire dans des livres où sont racontées les scènes d'horreur qui marquèrent l'arrivée des Croisés en Orient et où les papes de Rome sont représentés comme ayant prêté la main à la destruction de Constantinople, leur glorieuse patrie.

Parfois aussi, on eût dit que la malchance s'en mêlait. En 1254, l'union allait être scellée entre Innocent IV et Jean Vatatzès, quand l'un et l'autre moururent. De même en 1264, Urbain IV était d'accord avec l'empereur Michel VIII Paléologue pour reconstituer l'alliance des deux Églises, mais la mort d'Urbain IV vint tout remettre en question. Quand Michel VIII voulut ensuite s'entendre avec le nouveau pape, il n'y put parvenir à cause de l'opposition intraitable du haut clergé grec et des moines orientaux. Cependant, le Concile de Lyon, en 1274, atteignit le résultat attendu depuis si longtemps de part et d'autre. On y avait réservé la question du *Filioque* dont les Grecs ne voulaient pas entendre parler. Le pape qui vint après, Nicolas III, exigea que les Grecs chantassent le *Filioque* dans leur symbole. Le haut clergé profita de cette exigence pour refuser d'obéir au Concile de Lyon, et, de nouveau, tout fut à recommencer. Un siècle durant, des efforts furent encore tentés pour aboutir, mais sans succès. Remarquons, toutefois, que c'est quand ils étaient le plus menacés par les Turcs et souhaitaient spécialement le secours militaire des Occidentaux, que les Orientaux reprenaient de préférence les pourparlers. Une fois le péril passé, l'union leur redevenait aussitôt moins souhaitable et la question du *Filioque* reprenait du même coup plus d'importance.

A Florence, en 1439, tout le monde crut bien qu'on avait réussi. Les évêques d'Occident et les patriarches grecs s'étaient mis d'accord sur le *Filioque* et sur les autres points en litige. Pour clôturer le concile, le Pape Eugène IV avait officié pontificalement dans la cathédrale de Florence ; tous les Grecs, empereur en tête, étaient venus ployer le genou devant lui et lui baiser la main ; les cardinaux latins avaient embrassé publiquement les patriarches orientaux ; l'union semblait scellée. Peu après, les Arméniens, les Jacobites, les Ethiopiens, les Syriens, les Chaldéens et les Maronites avaient envoyé leur adhésion. Puis, les évêques grecs, les moines, les religieux et le simple peuple racontaient qu'à Florence, leurs patriarches avaient eu le

(1) D'après un article paru dans *Les Lettres* de mai 1924, dû à la plume de J. E. FUZZET, prêtre de la Mission.

dessous, qu'ils s'étaient laissé imposer les conditions des vainqueurs d'Occident, et ceux-là mêmes qui, à Florence, avaient signé le pacte, se désavouèrent publiquement et retournèrent au schisme.

Vint alors Mahomet II. Il conquiert Constantinople en 1453, pénètre dans Sainte-Sophie et grimpa sur l'autel pour le fouler aux pieds. Il trouva, en la personne du patriarche Georges Scholarios, un servile instrument de toutes ses volontés, et l'Église chrétienne orientale vécut, depuis ce jour, sous la protection des empereurs musulmans. Ce fut, pour elle, le commencement de sa vraie déchéance.

Pour se faire élire, les candidats au patriarcat de Constantinople devaient s'efforcer de plaire au Sultan et à ses favoris. Ils étaient tenus de jouer le rôle de courtisans empressés et de verser d'abondantes largesses à ceux dont ils espéraient le suffrage. Ils se rattrapèrent sur leurs inférieurs qui, pour monter dans la hiérarchie, s'efforçaient d'user des mêmes procédés. Les charges ecclésiastiques furent donc mises à l'encan. Dans tout cela, les simples fidèles devenaient ce qu'ils pouvaient ; toujours est-il qu'on n'oubliait jamais de leur demander de l'argent. Les patriarches se succédaient rapidement sur le trône de Constantinople. Il y avait toujours des candidats pressés d'y accéder, et, dès qu'ils devenaient assez riches et assez influents pour assurer leur élection, ils jouaient leur chance et celui qu'ils voulaient supplanter n'avait qu'à partir. L'on comptait, de la sorte, un nouveau patriarche environ tous les quatre ans.

Quant à renouer avec Rome, il n'en pouvait plus être question désormais. Les Sultans ne connaissaient pas le Pape et ils n'auraient point permis que leurs patriarches le connusissent davantage.

Replacée sur elle-même, l'Église grecque vécut donc de ses anciennes traditions apostoliques, elle continua de prier comme elle avait toujours fait, elle ne changea pas un iota à sa vieille liturgie, et toutes ses entreprises des protestants échouèrent contre sa volonté de n'innover en rien. Quand les Pontifes romains lui adressaient leurs appels, elle répondait de même invariablement par des refus.

Cependant, le patriarche de Constantinople a vu bien de ses anciens fidèles le quitter pour ne plus lui revenir. En 1589, ce fut l'Église de Russie qui conquiert l'autonomie ; en 1830, ce furent les Grecs qui se proclamèrent indépendants du Sultan de Constantinople, puis, en 1850, du patriarche lui-même ; en 1870, les Bulgares eux aussi se détachèrent ; puis, ce fut au tour de la Serbie, en 1879 ; de la Roumanie, en 1885 ; de la Bosnie-Herzégovine, bientôt après. Il n'est pas jusqu'aux Églises chrétiennes d'Orient qui ne se soient également libérées. Les chrétiens d'Antioche, ceux de Jérusalem, ceux d'Alexandrie et ceux du Sinaï ne reconnaissent plus, depuis une vingtaine d'années déjà, le patriarche de Constantinople.

Il ne lui reste guère, aujourd'hui, comme sujets, que les chrétiens d'Asie-Mineure et ceux des îles. Et, le voici, maintenant, réduit à mendier un permis de séjour à Constantinople.

OMER ENGLEBERT.



Les divergences dogmatiques entre Romains et Gréco-Slaves

D'après un article du P. MALVY, S. J., dans la *Nouvelle Revue théologique*, juin 1924.

Tout le monde sait qu'il y a entre l'Église romaine et l'Église orthodoxe plus qu'un conflit de juridiction, mais de véritables divergences dogmatiques. Il ne conviendrait pas de les minimiser : on risquerait par là de rendre un très mauvais service à la cause de l'union comme celle de la vérité.

L'Église orthodoxe, abstraction faite de quelques groupements et sectes russes (1), compte plus de 109 millions de fidèles en face de 164 millions de catholiques et de 166 millions de protestants. Il n'est pas aussi facile du côté orthodoxe que du côté catholique de s'entendre sur un critérium qui permette de distinguer aisément la doctrine et la discipline, le dogme et l'opinion. En effet, les théologiens orthodoxes proclament d'une voix unanime que seul un concile œcuménique a qualité pour définir le dogme obligatoire pour tous. Et ils déclarent avec non moins d'ensemble qu'en fait aucun concile œcuménique ne s'est assemblé depuis 787 (second concile de Nicée). Il force est donc, pour l'orthodoxie, de recourir tout au moins en partie au sentiment commun des évêques, des théologiens et des fidèles, aux « livres symboliques » datant du XVII^e siècle, aux catéchismes.

(1) Le P. Malvy paraît inclure dans ces groupements, en les retranchant du corps de l'orthodoxie, les « vieux-ritualistes » russes — bien tort, puisque ceux-ci sont on ne peut plus intransigeants dans leurs convictions orthodoxes. (C^o P.)

Si on consulte les formulaires en usage dans l'Église orthodoxe pour l'abjuration des catholiques, on constatera que, par exemple, celui qui est — ou était dernièrement — en usage dans l'Église russe, ne mentionne que trois points controversés : *Filioque*, primauté et infailibilité du Pape, *jeu* du Purgatoire ; il contient aussi, il est vrai, une renonciation globale aux « autres doctrines, anciennes et nouvelles, de la confession de foi latine qui sont contraires à », etc.

D'autre part, la réponse du patriarche « œcuménique » Anthime VII à l'encyclique *Praeclara* de Léon XIII (sept.-oct. 1895) énumère onze « innovations introduites par Rome : *Filioque* ; baptême par infusion ; azymes ; consécration eucharistique indépendamment de l'épiclése ; communion sous une seule espèce ; indulgences ; béatitudes des saints avant le jugement dernier ; Immaculée Conception ; juridiction universelle et infailibilité papales. Cette liste n'est pas complète, du reste.

Pour la conception de l'Église, l'orthodoxie, qui ne répudie aucun enseignement des sept premiers conciles œcuméniques, ne semble pas hostile en principe à une primauté d'honneur à accorder à l'évêque de Rome — mais sans aller plus loin.

Cette question à part, deux systèmes ecclésiastiques semblent prévaloir dans l'orthodoxie : aristocratie épiscopale (ici rapprochement avec l'extrême droite anglicane) et pure démocratie, mettant tout le pouvoir dans le corps des fidèles, sauf à les faire passer, en tout ou en partie, à une hiérarchie plus ou moins complexe.

Lieux théologiques. — Il y a parfait accord entre les deux Églises au sujet de l'inspiration des Écritures et du canon du Nouveau Testament. Il n'en est pas de même de l'Ancien. Il existe dans l'Église orthodoxe une tendance — qui s'accroît de plus en plus et qui est de date relativement récente, parce que contraire à l'enseignement des synodes de Constantinople et de Jérusalem (1642 et 1672) — à repousser l'inspiration des deutérocanoniques.

Trinité. — On sait assez l'influence que l'addition du *Filioque* a eue sur la Séparation. Cependant depuis une trentaine d'années et sous l'influence de pourparlers menés avec les vieux-catholiques, il y a eu dans ce domaine, spécialement dans la théologie russe (Bolotow, Kiréew) « un mouvement de recul », très favorable à la cause de l'union. Le *Filioque* ne serait plus considéré comme un *impedimentum divinum*.

Anthropologie. — Pour la nature, la surnature, l'état du premier homme, le péché originel, la grâce, pendant longtemps même état d'imprécision que l'on peut constater chez les grands auteurs du passé, S^t Jean Chrysostome, par exemple.

Depuis qu'au XIX^e siècle il s'est formé une école théologique russe, les représentants de celle-ci ont tâché de construire une doctrine cohérente de la nature et de la grâce. Elle est résumée ainsi par le R. P. Martin Jugie (*Dict. apolog.*, art. *Grecque* (Église), col. 360) :

« Adam n'aurait pas reçu la grâce habituelle, l'élevant au-dessus de sa nature propre, mais seulement des grâces actuelles pour développer ses facultés natives et parvenir ainsi à la ressemblance divine. Ce que nos théologiens appellent le prénaturel aurait été dû à la nature. Dès lors le péché originel, s'il n'a pas vicié totalement les facultés de l'homme, leur a fait une blessure intime et profonde. La concupiscence revêt un caractère peccamineux, qui n'est pas imputé dans les baptisés en état de grâce. »

Inutile d'ajouter que les simples fidèles ignorent tout des théologiens qui ont émis ces opinions.

Christologie. — Identité complète entre les deux Églises. Certains développements récents du culte latin, par exemple la dévotion au Sacré-Cœur, sont cependant plutôt sévèrement jugés. L'imagerie catholique et spécialement le cœur séparé du corps « répugne » plutôt à maints orthodoxes. Misonisme dû à un « attachement un peu scrupuleux aux canons rigides de l'iconographie ».

Mariologie. — L'Immaculée Conception est le seul dogme marial qui fasse difficulté. L'Assomption est l'objet de croyances universelles et anciennes, sans que — tout comme dans l'Église catholique — on puisse la mettre au nombre des « vérités dogmatiques ». L'existence certaine d'un culte explicite de l'Immaculée Conception en Petite-Russie au XVII^e siècle peut s'expliquer par des influences latino-polonaises. L'existence d'une tradition favorable à l'Immaculée Conception chez les vieux-ritualistes russes mériterait d'être étudiée de plus près.

Sacrements. — Accord à peu près complet, sauf sur quelques points de moindre importance. Toutefois :

1) *Baptême.* — L'Église orthodoxe baptise par immersion totale, l'Église latine par simple infusion (1). L'Église grecque proprement

(1) Le baptême par infusion s'est longtemps pratiqué dans la

dite rebaptise les chrétiens non orthodoxes qui désirent s'unir à elle, l'Église russe, après avoir plusieurs fois changé de pratique à cet égard, a définitivement renoncé à les rebaptiser : exemple particulièrement frappant de « l'indétermination qui résulte pour la doctrine de l'absence d'un tribunal suprême ».

2) *Confirmation*. — Ce sacrement, dans l'Église grecque, n'est jamais séparé du baptême, et les simples prêtres l'administrent eux-mêmes avec le chrême consacré par un évêque (pratique admise par Rome pour les Grecs unis). Les apostats retournant à la « vraie foi » sont reconfirmés : ici encore divergence entre Russes et Grecs, ceux-ci étendant cette reconfirmation à tous, ceux-là seulement à ceux qui avaient embrassé le judaïsme, l'islamisme ou le paganisme.

Cette pratique est directement contraire à la doctrine romaine.

Le sacre des empereurs ne paraît pas avoir été une réitération du sacrement de la confirmation, mais seulement un complément de celui-ci en vue des grâces toutes spéciales nécessaires à l'exercice de la souveraineté (1).

3) *Eucharistie*. — L'Église latine la célèbre avec du pain azyme, l'Église grecque avec du pain fermenté, gros grief naguère, quelquefois réédité encore aujourd'hui.

D'autre part, la liturgie grecque contient après les paroles de l'institution une prière spéciale au St-Esprit, pour demander la transsubstantiation. Cette question de l'« épiclesse » avait donné lieu à de violentes controverses en Russie même au XVII^e siècle, entre Kiev et Moscou. La thèse « épiclesiste » avait fini par triompher.

Il existe encore certaines autres difficultés secondaires. La communion des tout petits enfants est très pratiquée et particulièrement chère à la piété orthodoxe. La communion sous les deux espèces pour les laïques a, on le sait, été admise par Rome pour les catholiques de rite oriental.

4) *Pénitence*. — La plupart des théologiens orthodoxes modernes nient qu'il reste quelque chose à expier après l'absolution. Pas de place dans le système orthodoxe pour les indulgences, particulièrement impopulaires (2).

5) *Extrême-Onction*. — L'Église grecque proprement dite l'administre même aux bien portants. En Russie cet usage n'existe qu'à l'état de traces. Dix particularités sont à signaler dans l'administration de ce sacrement, dont deux seulement intéressent le dogme (il est considéré non comme une préparation à la mort, mais comme un moyen de recouvrer la santé du corps et de l'âme ; il est administré même aux bien portants).

6) *Ordre*. — Il arrivait assez fréquemment en Russie qu'un prêtre fût autorisé par le St-Synode à rentrer dans la vie laïque ou déposé juridiquement de sa dignité (3). Pour les ordres catholiques il y a entre Russes et Grecs la même diversité que pour le baptême. Au sujet des ordinations anglicanes les avis sont partagés.

Somme toute, on peut dire, en se rappelant combien obscure fut cette question des « ordinations » au moyen âge, que « l'Église orthodoxe est seulement en retard sur l'Église catholique » — de plusieurs siècles, il est vrai.

7) *Mariage*. — Deux divergences très graves : le sacrement consiste dans la bénédiction du prêtre ; le divorce est admis théoriquement et pratiquement, et non pas seulement en cas d'adultère. La raison dogmatique est empruntée à Mat. V, 32 ; XIX, 9. On sait qu'en imposant aux catholiques une interprétation contraire, le concile de Trente s'est « expressément » servi de termes qui avaient pour but de ne pas faire de l'interprétation grecque une hérésie formelle.

Le célibat n'existe pas pour le clergé séculier dans l'Église orthodoxe. Les quatrièmes noces sont interdites, alors que l'Église romaine s'est plus d'une fois prononcée en faveur de la légitimité indéfinie de ces unions postérieures à la mort d'un des premiers conjoints.

Vie future. — Comme règle générale, les orthodoxes nient le Purgatoire ; le mot même est très impopulaire. Anthime VII s'exprime

Russie du Sud-Ouest et en Petite-Russie et paraît s'y pratiquer encore. (C^{te} P.)

(1) Par-ci-par-là sont à relever des tentatives de faire du Sacre un huitième sacrement. (C^{te} P.)

(2) L'Église russe a dû, on le sait, subir durant de longues années la violation du secret de la confession en matière de complots contre le Souverain. (C^{te} P.)

(3) Un assez grand nombre d'évêques russes furent déposés, dégradés et déclarés laïques au XVIII^e siècle pour des motifs divers souvent parfaitement futiles. Le concile de 1923 à Moscou a déclaré Mgr Tykhon simple laïque ; le patriarche a, on le sait, refusé d'accepter cette décision. (C^{te} P.)

très âprement à ce sujet, dans sa réplique à Léon XIII. C'est surtout la notion du feu du Purgatoire qui répugne aux Orientaux, mais il faut dire qu'elle « n'a jamais été, même comme expression métaphorique, imposée à la foi des catholiques ». D'autre part, la prière pour les défunts a toujours été en honneur dans l'Église gréco-slave. Les divergences paraissent consister en ceci :

a) Les Grecs ne parlent jamais d'un lieu intermédiaire entre le Ciel et l'Enfer ;

b) Cette délivrance, ils l'attribuent toujours aux prières de l'Église, non à un décret de Dieu distinguant les pécheurs impénitents de ceux dont le salut est seulement retardé ;

c) Ils refusent absolument d'attribuer aux peines de l'autre vie une efficacité expiatoire. L'histoire de l'âme de Trajan délivrée de l'enfer par les prières de St Grégoire le Grand, qui a eu une si extraordinaire fortune dans la théologie médiévale, « prolonge encore aujourd'hui en Orient des échos tardifs ».

La vision béatifique avant le Jugement dernier est généralement refusée par les orthodoxes aux âmes des élus ; mais, somme toute, il règne sous ce rapport dans l'orthodoxie une imprécision exemplifiée par ce fait assez étrange pour les catholiques que dans le rituel russe de canonisation des saints, reviennent fréquemment des services et absoutes pour leurs âmes.

Comme on le voit, beaucoup de divergences sont à relever, du moins si on prend les théologiens orthodoxes actuels comme les témoins autorisés de leur Église. Il y aurait du reste beaucoup à dire là-dessus et à montrer comment, « bien loin des sphères théologiques, la masse des pieux fidèles orthodoxes garde intact le trésor de la vraie tradition oecuménique », s'inspirant dans sa vie d'une foi moins spéculative qu'affective.

Fortunes américaines

D'après un article de G. Nestler Tricoche dans la *Revue mondiale*, du 1^{er} juillet 1924.

Dans notre jeunesse, Gould, Vanderbilt et Astor constituaient « l'incarnation tripartite de Plutus ». Depuis quelque vingt-cinq ans, il est devenu de style de parler de John D. Rockefeller comme de l'homme le plus riche des États-Unis, donc du monde. Aujourd'hui l'opinion n'est plus unanime. Le public n'attache plus une grande importance au capital : ce qui lui parle aux yeux, c'est le revenu. Relevons à ce propos que d'après des données officielles Rockefeller a payé en 1917 ses impôts sur la base d'un revenu de 34.936.604 dollars. Il est à remarquer que depuis 1916 les énormes revenus se sont faits — du moins officiellement — plus rares. En 1921, une seule personne avait — officiellement — un revenu supérieur à 5 millions. Henry Ford, comme capital, il est distancé par plusieurs riches peu connus en Europe. La cause de la diminution du nombre des gros revenus (le nombre de ceux qui avaient, on ont plus de 100.000 dollars de revenus, est tombé de 6633 en 1916, à 2352 en 1921) est indubitablement dû en très grande partie à ce fait que nombre de familles ont réussi à soustraire leurs revenus à l'impôt en les plaçant dans des valeurs non-industrielles et dès lors exemptes de taxe. D'autre part, on a vu émerger 1.476 nouveaux millionnaires en 1915, 2809 en 1916, 420 en 1917.

Pour ce qui est des occupations de ces « ultra-rich », nous constatons qu'en 1918 la moitié de tous les nababs sont banquiers, agents d'échange ou manufacturiers ; d'autres sont « fonctionnaires » des grandes compagnies appelées *corporations* ; enfin, chose étrange, on trouve aussi des auteurs multimillionnaires (dont deux avec un demi million de dollars de revenus) et même deux commis-voyageurs (de 100 et 150.000 dollars de revenus !).

Le nombre des Américains ayant plus d'un million de dollars de rentes est encore actuellement de 21. Les deux premières places sont occupées par des personnes à peu près inconnues : Eli Joseph et Mary B. Biddle. J. D. Rockefeller arrive bon troisième et Cornelius Vanderbilt n'est plus que le quinzième de la liste.

Contrairement à une opinion très répandue la source de la plupart des énormes fortunes n'est pas dans les spéculations immobilières. C'est vrai que l'île de Manhattan (New York City), qui est évalué aujourd'hui à 6.117.890.668 dollars, fut achetée aux indiens pour 125 francs — mais cela se passait en 1624. En 1923 il y avait en Amérique 54.753 personnes ayant des revenus de 20 à 100.000 dollars.

Pour finir, n'oublions pas les libéralités vraiment stupéfiantes de certains multi-millionnaires. Rockefeller a distribué en libéralité près de 475 millions de dollars ; Carnégie, plus de 350 !



EAU DE COLOGNE
IMPERIALE
*Rafraichit comme une source
 aux parfums de fleurs*
 PARFUMERIE - BOLDOOT - BRUXELLES

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

LA PARTIE DE TENNIS CHEZ VOUS ?

"TAB-TEN"

VÉRITABLE JEU DE TENNIS EN MINIATURE

POUR LES FAMILLES, ÉCOLES,
 INSTITUTIONS, CLUBS, ETC.

S'INSTALLE EN PLEIN AIR OU A L'INTÉRIEUR

JEU COMPLET FRS 480
 AVEC ACCESSOIRES

PROSPECTUS & RENSEIGNEMENTS CHEZ

W. H. SMITH & SON

ENGLISH BOOKSHOP

78, MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES
 TÉL. : 262.83

MARCHAND TAILLEUR

COSTUMES

MAISON

DE

L. DUPAIX

SOIRÉES
 ET DE
 CÉRÉMONIES

50, rue du Marais, Bruxelles

Maison du Lynx

rue de la Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie - Optique - Jumelles
 Baromètres - Faces à main
 Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soigneuse des ordonnances
 de Messieurs les Médecins-Oculistes

ORFÈVRERIE

CHRISTOFLE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

TÉLÉPHONE 177.87

ORFÈVRERIE ARGENTÉE ET
 DORÉE - ORFÈVRERIE D'AR-
 GENT - SERVICES DE TABLE
 - SERVICES A THÉ -
 - SURTOUT CANDÉLABRES -
 CADEAUX ET CORBEILLES
 DE MARIAGE
 - COUPES DE SPORTS -

MEMORIAL JUBILAIRE

DE

Son Éminence le Cardinal MÉRCIER

ARCHEVEQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

1874-1924

Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M^r A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers

SOMMAIRE

1. — Biographie du Cardinal
(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).
2. — Son Eminence dans l'intimité
(Illustré de vues superbes et inédites du palais archi-épiscopal).
3. — Le Cardinal et la grande guerre
(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).
4. — La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Eminence ;
 - a) Les Evêques et les Evêchés ;
 - b) Les Cathédrales *(vues extérieures et intérieures)*.
 - c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — Notice biographique des Papes sous lesquels Son Eminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques : Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc.
6. — Hommage à Son Eminence
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction des plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé.
7. — Le jubilé — Compte rendu.
(Illustration des principales phases du jubilé).
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Eminence
(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).

Description des éditions du Mémorial Jubilaire

ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration.

L'ouvrage constituera un ensemble d'environ **deux cents pages**, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. etc. Le texte en caractères monastiques, orné de lettrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95.— par exemplaire broché et frs. 125.— l'exemplaire relié.

ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe. Reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300.— frs.

ÉDITION NOMINATIVE

Edition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin de Levant et impression en mosaïque.

Édition dont chaque exemplaire sera tiré spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolément.

Prix de l'exemplaire : 750.— frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 24.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem

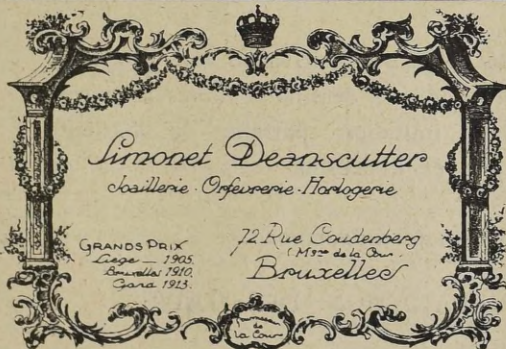
Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Place Saintelette, 26, Molenbeek

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek

Place Liedts, 18, Schaerbeek

Rue du Bailli, 79, Ixelles.



N. B. — Le nouveau numéro
du Téléphone est : 122,51

Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Médailleurs — Photograpeurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

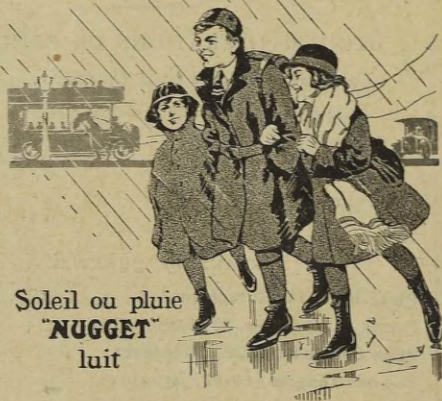
Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGELa marque qui se trouve sur tous
nos Gramophones et Disques*C'est le symbole de la suprématie*Demandez nos Catalogues
et l'adresse du revendeur le plus proche**C^{ie} française du Gramophone**BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — AnversSoleil ou pluie
"NUGGET"
lait**"NUGGET" POLISH****VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur**

MAISON FONDÉE EN 1873

-: **François VAN NES** Successeur :-

13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES Tél. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

LA MAISON DU TAPIS

**BENEZRA**

Rue de l'Écuyer, 41-43, BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).
CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).

: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix défient à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS